



# Contrat de ville

**2015 – 2020**

**Territoire de la communauté d'agglomération Caen la mer**

## Livret 2

## L'observation





## Sommaire

<b>I.</b>	<b>Présentation du territoire communautaire</b>	<b>5</b>
<b>A.</b>	<b>Les caractéristiques physiques</b>	<b>5</b>
<b>B.</b>	<b>La dynamique démographique de la région caennaise</b>	<b>6</b>
<b>C.</b>	<b>Les spécificités en matière d'emploi, d'insertion et de développement économique</b>	<b>9</b>
<b>D.</b>	<b>La politique de L'habitat</b>	<b>13</b>
<b>E.</b>	<b>Les questions de mobilité</b>	<b>15</b>
<b>II.</b>	<b>Un outil au service du territoire et des partenaires du contrat de ville : l'observatoire des solidarités territoriales</b>	<b>17</b>
<b>III.</b>	<b>Un territoire marqué par de fortes inégalités sociales et spatiales : les processus en cause et la localisation des populations les plus fragiles</b>	<b>20</b>
<b>IV.</b>	<b>La nouvelle géographie prioritaire de Caen la Mer : présentation des quartiers prioritaires, données complémentaires</b>	<b>27</b>

# I. PRESENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

## A. Les caractéristiques physiques

L'agglomération caennaise s'organise à la confluence de deux axes : d'une part l'axe nord sud guidé par la géographie physique : les vallées de l'Orne et de l'Odon, son affluent, et d'autre part l'axe historique de communication Est-Ouest reliant Caen à Paris d'une part, et à Cherbourg de l'autre, par la route et le fer.

L'axe formé par la vallée à l'aval de Caen accueille, entre l'Orne et son canal, les activités industrialo-portuaires qui ont tendance à se décaler vers l'aval, alors que les parties situées au cœur de l'agglomération voient leur vocation évoluer et sont promises à un redéploiement plus urbain.

A l'amont de l'agglomération, la confluence entre Orne et Odon constitue un vaste espace d'épandage des crues formant une large enclave naturelle protégée de l'urbanisation, la Prairie, qui s'étend jusqu'au cœur de l'agglomération avec l'hippodrome.

Le centre-ville de Caen, partiellement reconstruit, forme un cœur d'agglomération d'une taille resserrée, des rives de l'Orne jusqu'au Château ducal. A la périphérie immédiate se développent les faubourgs et des quartiers résidentiels mixtes, dont ceux de la gare rive droite.

Au-delà, alternent les grands ensembles collectifs et les zones pavillonnaires urbaines des années 50 à 80, et notamment la ville nouvelle d'Hérouville Saint-Clair, laboratoire architectural et social engagé dans un important programme avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Le boulevard périphérique qui ceinture complètement l'agglomération depuis 1997 est devenu le support d'un développement économique extensif sous forme de zones d'abord industrielles (dans les années 1960) puis depuis quinze ans, de plus en plus commerciales ou logistiques. Il devient de moins en moins rare d'y trouver des activités tertiaires, à l'origine dévolues au centre-ville.

Sur cet axe qui cumule les fonctions de transit, de cabotage local et de porte d'entrée, se greffe un réseau de grandes radiales qui donnent à Caen une accessibilité routière confortable.

Aujourd'hui, la frontière physique de l'agglomération reste très marquée, sans zone de transition. On passe brutalement de l'urbain bâti à un espace agricole de grande culture, parfois au contact direct de la ville de Caen, plus particulièrement au nord-ouest. La première ceinture périurbaine (3 à 7 km du centre-ville), développée de manière très extensive dès le début des années 70, a tendance à faire naître de vastes conurbations pavillonnaires ou de grandes zones d'activités. Les espaces agricoles s'y trouvent de plus en plus fragmentés, notamment par d'amples voiries.

Au-delà de 5/7 km, la trame villageoise dense rythme l'espace d'openfield par ses clochers, boisements et ses lotissements récents, aux murs clairs et aux toitures vives. Ces couleurs jouent un rôle important dans cet espace plan, où les constructions de grande hauteur sont aussi autant de marqueurs du paysage : silos, cheminée, entrepôts, pylônes de la ligne électrique haute tension et, de plus en plus, éoliennes.

Enfin, l'agglomération dispose, à 15 km au nord du centre-ville, d'une façade littorale d'une quinzaine de kilomètres. Historiquement dédiée au tourisme balnéaire, ce littoral voit s'affirmer ses fonctions résidentielles et récréatives et son tourisme s'orienter vers les courts séjours en lien avec la proximité francilienne.

## B. La dynamique démographique de la région caennaise

En considérant les 21 communes de l'unité urbaine<sup>1</sup>, **l'agglomération de Caen** compte 196 740 habitants en 2010. **La capitale régionale de la Basse-Normandie se situe au 35<sup>ème</sup> rang au niveau national**, entre Pau et Perpignan.

Entre 1999 et 2010, l'agglomération a globalement perdu 5 400 habitants, soit une baisse de 3 % sur la période. Les pertes sont concentrées sur Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville et Colombelles, les autres communes gagnant pour la plupart des habitants (14 communes sur 21, dont Ifs, observant une croissance de 20 % au cours de la décennie). Caen fait partie des quelques unités urbaines de plus de 100 000 habitants en perte de vitesse sur le plan démographique, d'où un recul de 4 places observé entre 1999 et 2010 dans le palmarès des agglomérations françaises.

En incluant la couronne périurbaine délimitée au regard des déplacements domicile-travail, **l'aire urbaine<sup>2</sup> de Caen** avoisine les 400 000 habitants, plaçant la capitale régionale au 22<sup>ème</sup> rang national. Caen se situe entre Orléans et Angers.

Entre 1999 et 2010, l'aire urbaine de Caen a gagné 21 400 habitants, soit une hausse de 6 % au cours de la dernière décennie, une croissance qui lui a permis de progresser d'une place dans le palmarès national. La dynamique de périurbanisation est particulièrement forte dans la région caennaise en raison de la localisation géographique de Caen (implantation au cœur d'une vaste plaine agricole, à 15 km de la mer), de la densité du réseau routier sur le territoire, et du prix de l'immobilier au sein de l'agglomération<sup>3</sup>.

Au sein de l'aire urbaine, l'agglomération de Caen organise et polarise le territoire dans un rayon de 10 à 12 kilomètres. Au-delà, des pôles périurbains prennent le relais en constituant deux couronnes concentriques régulières, l'une située à 13-15 km de Caen, l'autre à 20-25 km, à l'interface de la ville et de la campagne. L'armature urbaine repose ainsi sur le rôle affirmé de Caen, centre métropolitain, relayé par un certain nombre de villes et bourgs structurants qui animent la couronne urbaine et l'espace périurbain.

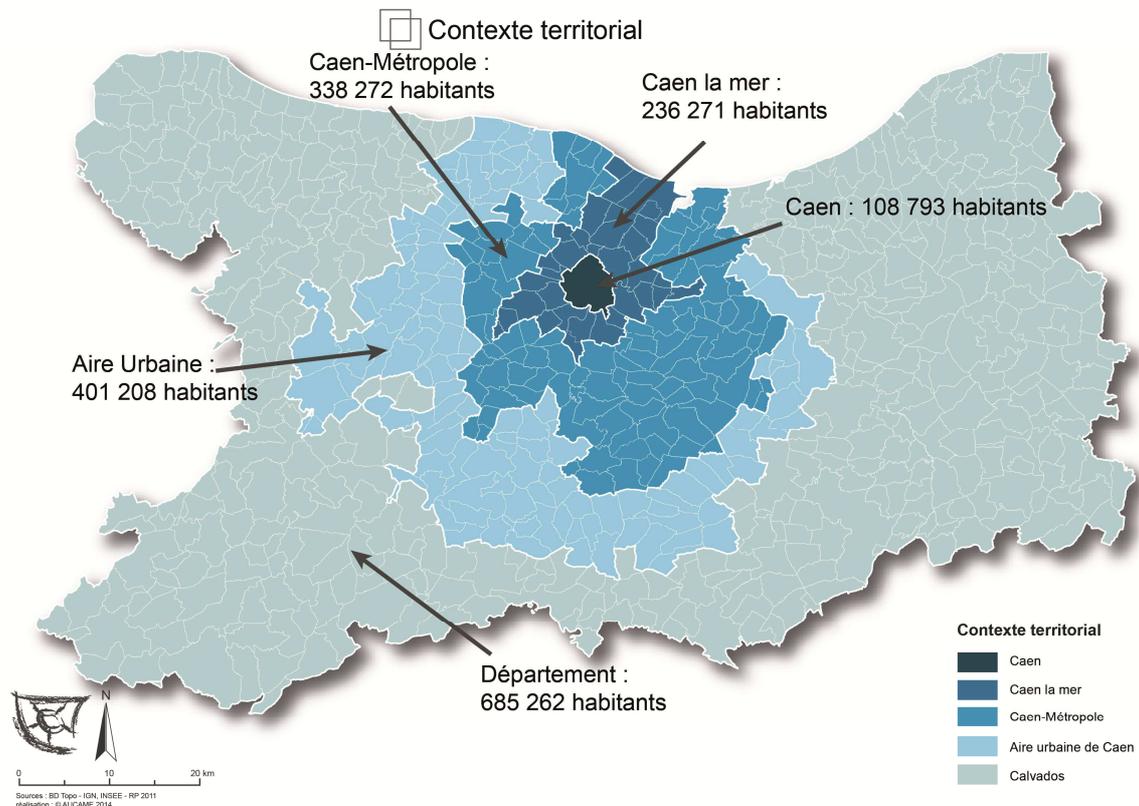
En termes d'organisation territoriale, les 10 structures intercommunales centrées sur Caen et sa périphérie se sont structurées au sein du syndicat mixte **Caen-Métropole** portant le SCOT. Cette entité compte 337 000 habitants en 2010, soit 85 % de la population sur la moitié de la superficie de l'aire urbaine caennaise. Entre 1999 et 2010, le nombre d'habitants s'est accru de 4 % au sein de Caen-Métropole, une progression liée à l'excédent des naissances sur les décès, le territoire affichant un solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées). Ce déficit migratoire est lié en grande partie à l'étalement urbain gagnant les franges de l'aire urbaine, mais aussi à une **perte d'attractivité globale de la région caennaise**.

---

<sup>1</sup> Commune ou ensemble de communes présentant une zone bâtie continue de plus de 2 000 habitants.

<sup>2</sup> Délimitant l'aire d'influence d'une ville sur le territoire, une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain (unité urbaine de plus de 1 500 emplois) et de sa couronne périurbaine (communes situées autour du pôle urbain, dont plus de 40 % des habitants ayant un emploi travaillent sur l'ensemble de l'aire urbaine).

<sup>3</sup> Pour positionner Caen au niveau national, l'AUCAME a défini un référentiel de villes de comparaison choisies en fonction de leur taille, de leur localisation géographique et de leur rang dans l'armature urbaine. Parmi les 30 villes retenues, Caen se situe au 2<sup>ème</sup> rang pour le montant moyen des loyers au sein de l'unité urbaine et également au 2<sup>ème</sup> rang pour la part des habitants vivant dans la couronne périurbaine.



NB : la carte mentionne les populations municipales au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**En Basse-Normandie, l'aire urbaine caennaise concentre plus du quart de la population régionale et constitue le principal moteur démographique.**

**Entre 1999 et 2010, l'augmentation de la population dans la région caennaise représente plus de 40 % de la croissance observée à l'échelle bas-normande.**

Sur le plan migratoire, 60 % des personnes quittant ou s'installant au sein de l'aire urbaine de Caen concernent des jeunes entre 24 et 35 ans. Entre 15 et 24 ans, les arrivées excèdent largement les départs du fait de la présence de structures d'enseignement supérieur au sein de l'agglomération caennaise, mais le solde migratoire est déficitaire entre 25 et 34 ans. Les flux migratoires sont moins intenses et plus équilibrés aux autres âges de la vie, plus d'un quart d'entre eux concernant des adultes âgés de 35 à 49 ans avec leurs enfants.

La croissance démographique de l'aire urbaine repose sur l'accroissement naturel de sa population, le fort excédent des naissances sur les décès témoignant de la présence de jeunes familles sur l'ensemble du territoire. Le solde naturel s'érode toutefois progressivement du fait du vieillissement de la population.

Si Caen apparaît comme une ville peu attractive sur le plan migratoire, l'aire urbaine caennaise est en revanche un lieu de brassage important car 40 % des habitants y ont changé de logement en l'espace de cinq ans.

En 2010, la densité de population de Caen-Métropole s'élève à 377 habitants par km<sup>2</sup>. Concentrant 70 % de la population du territoire, la Communauté d'agglomération Caen la mer frôle les 1 100 habitants par km<sup>2</sup> en raison de la forte concentration de population au sein de l'agglomération, en

particulier dans la ville de Caen (4 200 habitants par km<sup>2</sup>) et à Hérouville-Saint-Clair (2 000 habitants par km<sup>2</sup>). D'une manière générale, la densité de population diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau dense de l'agglomération, à l'exception toutefois du littoral, très urbanisé, et des villes et des bourgs assurant une fonction de pôles d'activités et de services dans les espaces ruraux et périurbains.

Absorbant l'exode rural, la croissance démographique de Caen était surtout concentrée dans la zone urbaine centrale jusqu'au milieu des années soixante-dix, puis elle s'est propagée à la périphérie selon le principe des vases communicants. L'étalement urbain se poursuit et se diffuse sur des communes de plus en plus lointaines. Au-delà de Caen-Métropole, les franges de l'aire urbaine ont ainsi accru leur population de 13 % entre 1999 et 2010, les communes renforçant globalement leur attractivité.

La croissance périurbaine est également soutenue sur le territoire de Caen-Métropole, particulièrement dans les communautés de communes situées au sud et à l'est de Caen la mer. Le nombre d'habitants s'est accru de plus de 15 % sur tous les territoires, l'augmentation atteignant 30 % dans les communautés de communes Evrecy Orne Odon et Plaine Sud de Caen. Rapporté à la population, le rythme de construction de logements neufs a progressé sur toute cette période. La périurbanisation s'intensifie aux portes de Caen et en contournant l'agglomération d'est en ouest, par le sud, dans un rayon de 10 à 25 km, au bénéfice des territoires dont l'accessibilité s'est améliorée (suite notamment à l'ouverture du périphérique sud en 1997).

La population croît également à l'ouest et au nord de l'agglomération, mais à un rythme moins soutenu que celui observé au cours des années quatre-vingt-dix. Les communautés de communes observent en effet une perte globale d'attractivité, y compris sur le littoral qui reste néanmoins très prisé. La dégradation est en revanche très forte au sein de la Communauté d'agglomération Caen la mer qui subit les effets d'une intensification des départs vers les espaces ruraux et périurbains les mieux desservis.

**Les mouvements de population au sein de l'aire urbaine caennaise génèrent de fortes disparités entre les territoires.** Dans les espaces périurbains, l'arrivée de familles avec enfants stimule la natalité et dynamise la démographie. Conséquence, ces territoires bénéficient d'une surreprésentation du nombre d'enfants et d'adultes de 30 à 44 ans. Au sein de Caen la mer, la couronne périurbaine située autour de l'agglomération se démarque par la proportion élevée d'adultes d'âge mûr de 45 à 59 ans et, dans une moindre mesure, de personnes âgées de plus de 60 ans, la périurbanisation étant plus ancienne dans les communes concernées. La population est encore plus âgée sur le littoral, car les retraités sont nombreux à vivre en bord de mer.

Au sein de l'agglomération caennaise, la présence de l'université se traduit par une très nette surreprésentation de jeunes adultes de moins de 30 ans dans les communes de Caen et d'Hérouville-Saint-Clair. La situation est plus équilibrée dans le reste de l'espace urbain, avec toutefois une proportion sensiblement plus élevée d'enfants et de seniors parmi les habitants.

Sur le plan démographique, l'ensemble de la région caennaise est marquée aujourd'hui par de profondes mutations qui impactent la société française, en particulier le vieillissement de la population lié surtout à l'allongement de la durée de vie et à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du « baby-boom ». Entre 1999 et 2010, le nombre de retraités a ainsi progressé de 36 % au sein de Caen la mer, un habitant sur cinq ayant plus de 60 ans en 2010. Sur la même

période, le nombre d'enfants âgés de moins de 14 ans a baissé de 13 % dans l'agglomération, accentuant l'effet du vieillissement au sein de la population.

En conséquence, le nombre de couples sans enfant a progressé de 18 % entre 1999 et 2010 au sein de Caen la mer, et le nombre de personnes seules de 29 %. Le nombre de couples avec enfants chute au contraire de 18 % sur la même période, au profit de la périphérie caennaise qui bénéficie de l'étalement urbain. La baisse touche particulièrement les familles nombreuses de 3 enfants et plus, le recul étant moins marqué pour les familles de 1 à 2 enfants.

Les divorces influent également sur la structure familiale des habitants. Concernant 8 % des ménages, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 8 % sur le territoire de Caen-Métropole entre 1999 et 2010. La progression est globalement moins forte à Caen la mer, mais la proportion de parents élevant seuls leurs enfants est élevée au sein de l'agglomération, particulièrement dans les quartiers en difficulté où le coût du logement est faible et l'offre de logements locatifs sociaux abondante.

**L'élévation globale du niveau de qualification des emplois constitue une autre mutation, la métropolisation de Caen accentuant le processus.** Très présents dans la commune de Caen, sur le littoral et en proche périphérie au nord et à l'ouest de l'agglomération, les cadres supérieurs ont globalement progressé de 28 % au sein de Caen la mer entre 1999 et 2010. Les professions intermédiaires ont également enregistré une hausse de 15 % sur la même période. Autre évolution notable, le nombre d'employés a augmenté de 8 % du fait de la tertiarisation de l'économie.

La désindustrialisation de l'économie, les gains de productivité etc..., suscitent à l'inverse une baisse persistante du nombre d'ouvriers et d'agriculteurs dont les effectifs ont reculé respectivement de 11 % et de 39 % depuis la fin des années 90. L'affirmation résidentielle de l'économie caennaise liée au tourisme, à l'étalement urbain et au rayonnement commercial de Caen, favorise en revanche l'activité des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprises dont profite surtout la périphérie caennaise.

D'une manière générale, le nombre d'actifs vivant sur le territoire de Caen-Métropole a globalement progressé de 10 % entre 1999 et 2010. La hausse n'est que de 6 % au sein de Caen la mer, les Communautés de communes périurbaines enregistrant une croissance de 20 % du fait de l'arrivée de nouveaux habitants.

## **C. Les spécificités en matière d'emploi, d'insertion et de développement économique**

### **> L'emploi :**

Avec près de 134 000 emplois, Caen la mer constitue le **plus important bassin d'emploi** de Basse-Normandie (avec 23% des emplois régionaux). Sur l'agglomération, on dénombre davantage d'emplois que d'actifs résidants. Plus de 91 000 salariés travaillent sur l'agglomération dans le secteur privé.

**Une forte proportion d'emploi public** : Sur Caen en 2007, l'emploi public représentait 44% de l'emploi total. 7 des 10 plus gros employeurs du territoire appartiennent à la sphère publique.

**Des fonctions métropolitaines en progrès, un encadrement qui se renforce** : Entre 1982 et 2007, le nombre de fonctions métropolitaines et de cadres de fonctions métropolitaines a fortement progressé dans l'aire urbaine de Caen, ce qui lui a permis de rattraper un peu le retard qui avait été pris, ce qui faisait de Caen la 20<sup>ème</sup> aire urbaine française en terme de cadres des fonctions métropolitaines alors qu'elle était 21<sup>ème</sup> pour le nombre d'habitants et d'emplois.

**L'industrie** emploie près de 15 000 personnes en 2011, ce qui ne représente que 11% de l'ensemble des emplois de l'agglomération (13% en France). L'industrie a connu de profondes mutations accompagnées d'importantes baisses d'effectifs, mais cela reste un secteur structurant pour le territoire. C'est un secteur composé d'établissements importants : 14% des salariés travaillent dans 6% des établissements. Ce phénomène de concentration est particulièrement vrai dans l'industrie automobile avec la présence de groupes qui comptent parmi les plus gros employeurs locaux : Renault Trucks, PSA, Bosch, Valéo. Avec près de 5 500 emplois, l'industrie automobile regroupe plus de 35% des emplois industriels de l'agglomération. L'industrie pharmaceutique se distingue aussi par la présence de quelques établissements employant près de 1000 salariés au total.

**Le secteur du transport-logistique** constitue un pôle important d'emplois (7 500 emplois en 2011) et un secteur en évolution ces dernières années, intégrant de plus en plus d'opérations de logistique nécessitant de la main d'œuvre souvent peu qualifiée.

**Un territoire fortement tertiarisé** : Le territoire de Caen la mer est fortement orienté vers des activités de services et de commerce : plus de 110 000 actifs travaillent dans ces secteurs (soit 83% des emplois du territoire).

S'il est difficile d'évaluer l'emploi touristique sur l'agglomération, le tourisme reste un enjeu important pour le territoire, aussi bien pour les communes côtières que pour le centre de Caen.

### **Une demande d'emploi importante et en croissance**

Sur Caen la mer au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, le taux de demande d'emploi<sup>4</sup> global (13,3%) est supérieur à celui enregistré sur la région (10,2%) et en France métropolitaine (11,5%). Pour les jeunes, il est légèrement au-dessus du taux national (16,7% versus 15,9%). C'est pour les hommes que la différence est la plus importante : le taux de demande d'emploi sur l'agglomération atteint 15,1% contre 11,8% en France.

---

<sup>4</sup> Taux de demande d'emploi : (DEFM cat A / Population active 2011 INSEE) x100

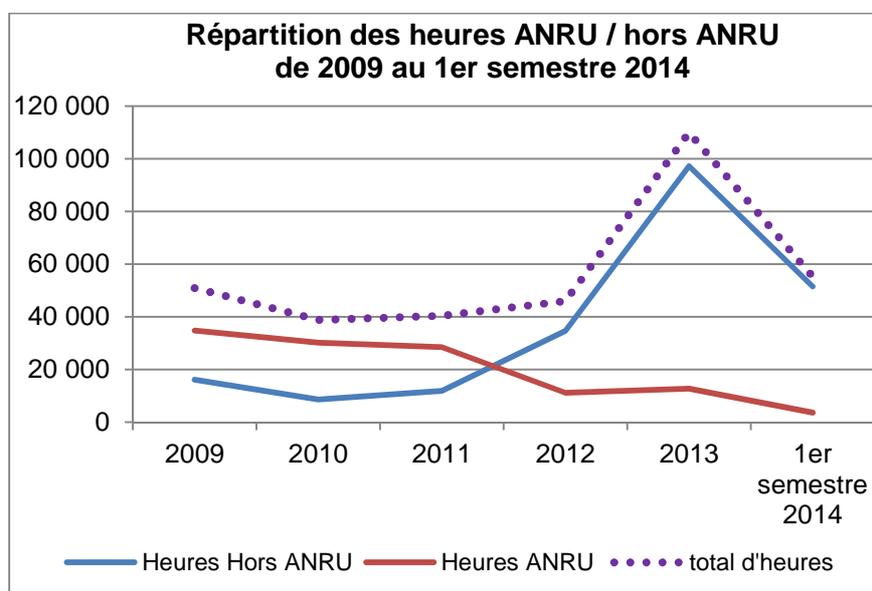
> **L'insertion :**

***Les clauses sociales, une dynamique bien engagée***

Les clauses sociales sont apparues sur le territoire sous l'impulsion de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en 2006. En 2010, les élus de la Communauté d'agglomération ont souhaité poursuivre la dynamique locale instaurée, en développant les clauses sociales sur des opérations hors rénovation urbaine avec :

- > La mobilisation de nouveaux donneurs d'ordre (publics et privés)
- > Le développement des clauses au-delà des marchés du bâtiment
- > L'introduction des clauses comme critères d'aide dans le cadre des règlements d'aides financières du PLH.

En 2012, le volume d'heures a commencé à croître et en 2013, le cap des 100.000 heures annuelles a été dépassé.



### ***Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)***

Sur l'agglomération, le tissu des SIAE est moins dense, et le nombre de places en insertion proposées par les structures moins élevé que sur le reste du département, au regard du nombre de demandeurs d'emploi (sur Caen 79,3 DEFM pour 1 ETP d'insertion contre 24,5 DEFM pour 1 ETP en insertion sur le Bessin).

Aussi, les réponses apportées aux publics en difficulté pour faciliter le retour à l'emploi peuvent parfois être insuffisantes.

Néanmoins, il existe une relative diversité des réponses apportées en matière d'activités proposées et des structures de qualité, parfois moteurs dans la structuration de filières (filieres collecte et traitement des déchets textiles notamment).

#### **> La formation**

##### ***Une population globalement diplômée, mais aussi des actifs peu qualifiés***

La population de Caen la mer est plus diplômée que l'ensemble de la région et que la population française : cette spécificité est liée à la concentration et la diversité de l'offre de formation sur Caen, capitale régionale, qui attire de nombreux étudiants. La palette d'offre de formation proposée sur Caen est assez large, que ce soit en terme de formation initiale, d'enseignement supérieur avec l'implantation de l'université, d'écoles comme l'ENSI Caen, l'ESITC, l'EMN, ou même de formation continue.

#### **> Le développement économique**

8 200 établissements salariés du secteur privé sur l'agglomération Caen la mer

- > Un tissu important de PME PMI : 80% des établissements salariés comptent moins de 10 salariés dans leurs effectifs et 60% moins de 5 salariés.
- > Le territoire a été marqué par une explosion de l'offre commerciale en quelques années avec l'ouverture ou l'extension de plusieurs centres commerciaux sur Caen ou sa proche périphérie.
- > Près de 80% des établissements de Caen la mer sont des établissements uniques ou des sièges sociaux. Les sièges des établissements secondaires sont principalement localisés en Ile de France (39%), à Caen la mer (22%) et en Basse-Normandie (hors Caen la mer, 12%). Ainsi, plus de 15% des établissements de Caen la mer sont dépendants de décisions prises par les sièges sociaux hors de l'agglomération.
- > En matière de création d'entreprise, l'agglomération possède un tissu dense d'accompagnement à la création d'entreprise. La ville de Caen offre en effet, un environnement économique dynamique pour la création d'entreprise. Grâce à un écosystème propice composé de pépinières et hôtels d'entreprises (Convergence, Emergence, Norlanda, Forum digital...), d'incubateurs (Normandie Incubation...), d'acteurs de la création d'entreprise (les organismes consulaires, Synergia, BGE Normandie, Créacoop 14, Initiative Calvados, Basse-Normandie

Active ...), le nombre de créations d'entreprises a doublé en 5 ans passant de 2800 en 2008 à plus de 5 000 en 2013.

- Caen la mer bénéficie d'un positionnement intéressant en matière de Recherche et Développement, secteur bien représenté sur Caen la mer avec près de 1 200 emplois et des équipements d'importance stratégique (GANIL, laboratoires Cycéron, Spiral II,...) et des centres de recherche privés (NXP, Orange Labs,...), des laboratoires de recherche publics (CNRS, Université de Caen, INRA, INSERM,...)
- Quatre pôles de compétitivité et/ou d'excellence dynamisent le territoire en matière de projets mobilisant à la fois les entreprises et les laboratoires de recherche : le Pôle TES (Transactions Electroniques Sécurisées), Hippolia (Recherche et Innovation Equine), Mov'éo (Automobile, Mobilité, Transports Publics) et Nucléopolis (Sciences nucléaires et leurs applications)
- Des réussites remarquables d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) locales : Legallais, groupe Batteur, Hamelin, Agrial,...

## **D. La politique de L'habitat**

Au sein de Caen la mer, le parc est constitué de 28 108 logements sociaux, soit 26,10 % des résidences principales (ce taux est de 30% si l'on prend la définition de la loi SRU) ; il est réparti sur 15 bailleurs (2 OPH, 7 ESH, 3 SEM et 3 organismes agréés au titre de l'article L 365-2 du Code de la Construction et de l'Habitation) et présent sur 32 communes de Caen la mer.

Ce parc est constitué à 77 % de logements collectifs, 23 % est situé en ZUS sur les communes de Caen et d'Hérouville Saint-Clair.

L'âge du parc se répartit comme suit : 24 % construit avant 1965, 36 % construit entre 1965 et 1979, 25 % construit entre 1979 et 1999 et 15 % construit depuis 1999.

Cette classification montre une forte représentation (61 %) du parc des années 60 à 80 qui a, pour ce qui concerne le collectif, déjà fait l'objet de programmes de réhabilitations de la part de la plupart des bailleurs, et ce depuis la fin des années 1980 (à la faveur, notamment, de l'introduction du conventionnement APL avec travaux). Aujourd'hui, la quasi-totalité du parc est conventionné (98 %).

Cependant, ces réhabilitations sont anciennes (de l'ordre de 30 ans), ou méritent d'être complétées sur certains postes impactant l'enveloppe et/ou l'intérieur des logements.

Le parc individuel quant à lui, n'a bien souvent pas fait l'objet de ces programmes de réhabilitation et de ce fait, présente une moindre qualité au plan de ces performances énergétiques, que le

patrimoine collectif de la même génération ; or il remplit une vocation sociale indéniable (populations stables et à ressources modestes), et mérite la réalisation de travaux et selon une approche de rénovation globale.

**Les spécificités du parc social présent sur le territoire communautaire sont prises en compte au sein du diagnostic qui a présidé à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).** Celui-ci montre que l'offre de logement est insuffisante et inadaptée à l'ensemble des publics en besoin de se loger.

Depuis plusieurs années, la politique de l'habitat menée par Caen la mer entend offrir un habitat de qualité, accessible à tous les ménages et respectant les enjeux de développement durable. Ces orientations sont reprises au sein du Programme Local de l'Habitat 2010-2015 (PLH) adopté en juin 2011.

#### **Le diagnostic met en exergue :**

- les difficultés d'accès au logement pour de nombreux ménages modestes,
- le manque de fluidité dans le parc social et dans les structures d'hébergement, le blocage des parcours résidentiels,
- un certain déséquilibre de mixité des fonctions urbaines,
- des modes de déplacements et d'utilisation de l'espace prenant en compte insuffisamment les préoccupations environnementales,

La politique de l'habitat répond ainsi à des objectifs combinés d'attractivité du territoire intercommunal, de préservation d'une taille démographique critique et de concentration de l'offre de logements sur la ville centre et sa couronne urbaine.

Les trois orientations stratégiques du PLH visent donc à :

- Relancer quantitativement et durablement une dynamique globale de production de logements  
:
  - En accroissant la production de logements et en la recentrant sur les secteurs les plus urbains
  - En engageant une action volontariste de maîtrise foncière
  - En promouvant un habitat maîtrisé s'inscrivant dans une démarche de développement durable.
- Mettre en œuvre une politique locale de l'habitat solidaire qui réponde à des besoins diversifiés  
:
  - En adaptant l'offre à la demande et en développant l'offre de logements aidés
  - En améliorant les conditions de vie dans les parcs de logements existants

- En répondant aux besoins des publics spécifiques et en prévenant les fragilités
  - En organisant l'information et en guidant les habitants dans leurs parcours résidentiels.
- Initier un nouveau dispositif de gouvernance et développer des outils pour une plus grande efficacité de l'action publique :
- En construisant et en mobilisant un partenariat durable
  - En facilitant le montage des projets de logements des communes.

## **E. Les questions de mobilité**

La compacité et la densité de la zone urbaine centrale sont des facteurs favorables à la mise en œuvre de politiques en faveur des transports collectifs et des modes actifs ; cependant, ces politiques sont, depuis plusieurs décennies, affaiblies par le phénomène d'étalement urbain qui génère une augmentation des déplacements automobiles et des infrastructures qui lui sont nécessaires.

Le PDU identifie 4 pôles majeurs dont la qualité de leur desserte et leur accessibilité sont primordiales pour le bon fonctionnement de l'agglomération :

Le centre de ville de Caen, un espace restreint, un nombre élevé d'emplois

Le plateau Nord, qui représente le premier pôle d'emplois régional

Le secteur Sud-Est de l'agglomération marqué par sa fonction commerciale, d'envergure métropolitaine

Hérouville Saint-Clair, deuxième commune de l'agglomération avec une mixité des fonctions commerciales, d'emplois et d'équipements et une densité d'habitat relativement élevée.

Les grandes infrastructures, qui ont permis le développement de l'agglomération et structurent cet espace, constituent autant de coupures pour les déplacements non motorisés. Le réseau routier rend également difficile des échanges d'un secteur à l'autre pour les piétons et les cyclistes.

En termes de déplacement, les habitants de l'agglomération âgés de plus de 5 ans effectuent quotidiennement plus de 800 000 déplacements, ce qui représente en moyenne 4,09 déplacements par jour et par personne.

300 000 déplacements supplémentaires sont effectués par des personnes extérieures à l'agglomération. Cet important volume traduit l'attractivité de Caen la mer.

L'usage de la voiture est élevé. La voiture est le mode de déplacement majoritaire. Plus de 42 % des déplacements de moins de 3 km sont effectués en voiture. La marche à pied ne représente que 5 % des kilomètres parcourus.

Représentant respectivement 9% et 2% des déplacements, les transports collectifs et le vélo demeurent à un niveau relativement bas.

La mobilité quotidienne dans les quartiers d'habitat social est souvent inférieure à la moyenne et la possession de voiture y est bien plus faible.

Moins de 2% des déplacements quotidiens correspondent à l'enchaînement de plusieurs modes de transports. Seulement 0.6% des déplacements multimodaux impliquent l'utilisation du vélo.

De façon générale, les besoins de mobilité sont très élevés dans l'agglomération.

De nombreux déplacements effectués en voiture sont de courte distance et le réseau des transports collectifs dessert l'ensemble des communes. Aussi, il existe un potentiel de report modal significatif.

**Les documents d'orientations et les différentes politiques menées pour le développement du territoire s'appliquent à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire, voir au-delà.**

**Certains espaces de Caen la mer nécessitent une attention particulière compte tenu des fragilités socio-économiques de leurs habitants et spécificités de ces quartiers : le contrat de ville est le document contractuel qui a vocation à territorialiser l'action publique**

## II. UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE : L'OBSERVATOIRE DES SOLIDARITES TERRITORIALES

- > Portage de l'Observatoire confié à l'AUCAME par Caen la mer
- > Les **objectifs** :
  - Quantifier les écarts entre quartiers (inégalités)
  - Repérer et caractériser les quartiers en difficultés (connaissance), apprécier leur évolution dans le temps (tendances)
  - Identifier les quartiers en décrochage (dégradation et fragilisation)
  - Cibler les problématiques propres à chaque quartier (actions)
- > Le **périmètre** géographique de base retenu est l'IRIS (batterie importante d'indicateurs disponibles)
- > Utilisation du **carroyage** INSEE pour délimiter le périmètre des nouveaux quartiers prioritaires et localiser les îlots de pauvreté
- > Continuité géographique (pas d'effet « îles »).

L'Observatoire s'inscrit dans le **projet de territoire urbain et social** de Caen la Mer visant à réduire les inégalités au sein de l'agglomération ; Il fournit les éléments quantitatifs nécessaires à la préparation et au suivi du **contrat de ville 2015-2020**;

### Articulation autour de deux socles d'indicateurs :

- > **Socle 1** : « **Indicateurs d'alerte et de progrès** » destinés à être suivis dans le temps (2014, actualisation en 2016, 2018...),

### Identification des quartiers en difficultés au sein de Caen la mer

- > **Socle 2** : **Indicateurs visant à caractériser les quartiers en difficultés** (2015, actualisation en 2017, 2019...).

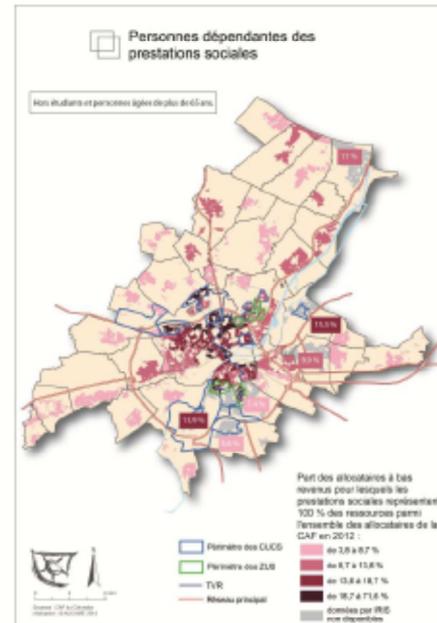
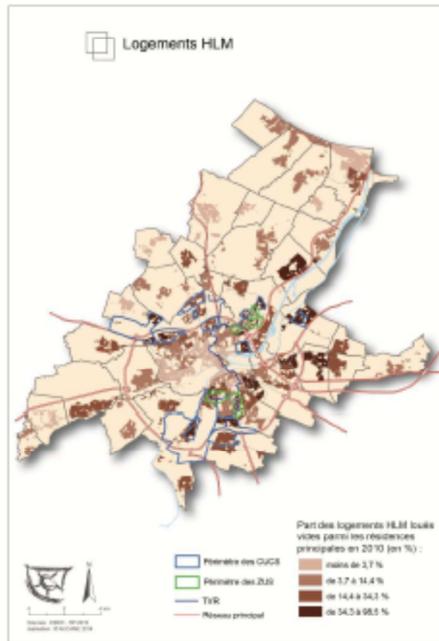
« **Portraits de quartiers prioritaires** » et « **en veille active** »

## SOCLE 1 : « INDICATEURS D'ALERTE ET DE PROGRES »

THEMATIQUE	INDICATEURS	SOURCES	GEOGRAPHIE
POPULATION	Structure familiale des ménages (personnes seules, couples sans enfant, couples avec enfants, familles monoparentales)	INSEE / RP	IRIS
	Taux de scolarisation chez les 15-24 ans	INSEE / RP	IRIS
	Jeunes de 15-24 ans sans diplôme	INSEE / RP	IRIS
	Population sans diplôme	INSEE / RP	IRIS
EMPLOI	Taux d'inactivité	INSEE / RP	IRIS
	Taux de chômage (hommes / femmes)	INSEE / RP	IRIS
	Chômage des jeunes de 15-24 ans	INSEE / RP	IRIS
	Chômeurs à faible niveau de formation	INSEE / RP et Pôle emploi	IRIS / commune*
LOGEMENT	Emplois précaires (hommes / femmes)	INSEE / RP	IRIS
	Logements HLM	INSEE / RP	IRIS
MOBILITE	Ménages non motorisés	INSEE / RP	IRIS
REVENUS	Niveau de revenus (revenu médian par unité de consommation)	INSEE / DGFIP	IRIS*
	Niveau de revenus (revenu moyen par unité de consommation)	INSEE / DGFIP	Carreaux
	Dispersion des revenus (9 <sup>ème</sup> décile / 1 <sup>er</sup> décile)	INSEE / DGFIP	IRIS*
	Population à bas revenus (1 <sup>er</sup> décile)	INSEE / DGFIP	IRIS*
	Population à bas revenus (60 % du revenu médian national)	INSEE / DGFIP	Carreaux
	Ménages à bas revenus (60 % du revenu médian national)	CAF	IRIS**
	Personnes dépendantes à 100 % des prestations sociales	CAF	IRIS**
Familles monoparentales à bas revenus	CAF	IRIS**	

\* Estimation \*\* Excepté Ouistreham \*\*\* Excepté Fleury-sur-Orne, Ifs, Cormelles-le-Royal, Giberville, Colombelles et Ouistreham

## LES INDICATEURS ONT ÉTÉ CARTOGRAPHIÉS A L'ÉCHELLE DES IRIS, EN SE LIMITANT AUX ZONES D'HABITAT



COMITÉ DE PILOTAGE STRATÉGIQUE POLITIQUE DE LA VILLE - LE 24 JUN 2015

## LE SOCLE 2 : Elaboration des "PORTRAITS DE QUARTIERS"

Les indicateurs du socle 2 ont été définis et validés en début d'année 2015

**80 indicateurs** ont été retenus dans de nombreux domaines : population, logement, revenus, précarité, commerces, services, emploi, formation... .

Le champ géographique est l'**IRIS** ou l'**addition d'IRIS** lorsque les quartiers en difficultés identifiés dans le socle 1 concernent plusieurs IRIS

Les données ont été mobilisées sur Internet, fournies directement par les partenaires ou produites à partir du SIG de l'AUCAME après accord éventuel des partenaires concernés

De nombreuses informations sont **inédites** (RPLS, DVF, PIVADIS etc.)

**/// 18 « Portraits de quartiers » : 7 pour les quartiers prioritaires et 11 pour les quartiers en veille active**

**Les « portraits de quartiers » seront téléchargeables sur le site Internet de l'AUCAME**

### III. UN TERRITOIRE MARQUE PAR DE FORTES INEGALITES SOCIALES ET SPATIALES : LES PROCESSUS EN CAUSE ET LA LOCALISATION DES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES

Géographiquement, les évolutions récentes semblent conforter les grandes disparités socio-économiques observées depuis plusieurs dizaines d'années au sein de Caen-Métropole : au nord et à l'ouest, les classes aisées et les actifs de haut niveau de qualification, au sud et à l'est, les classes populaires et les diplômés de formations courtes.

**L'étalement urbain concerne l'ensemble des catégories sociales, mais accentue localement les clivages liés à l'appartenance socio-professionnelle et au niveau de formation.** Une certaine forme de ségrégation sociale et territoriale caractérise Caen-Métropole en termes de revenus.

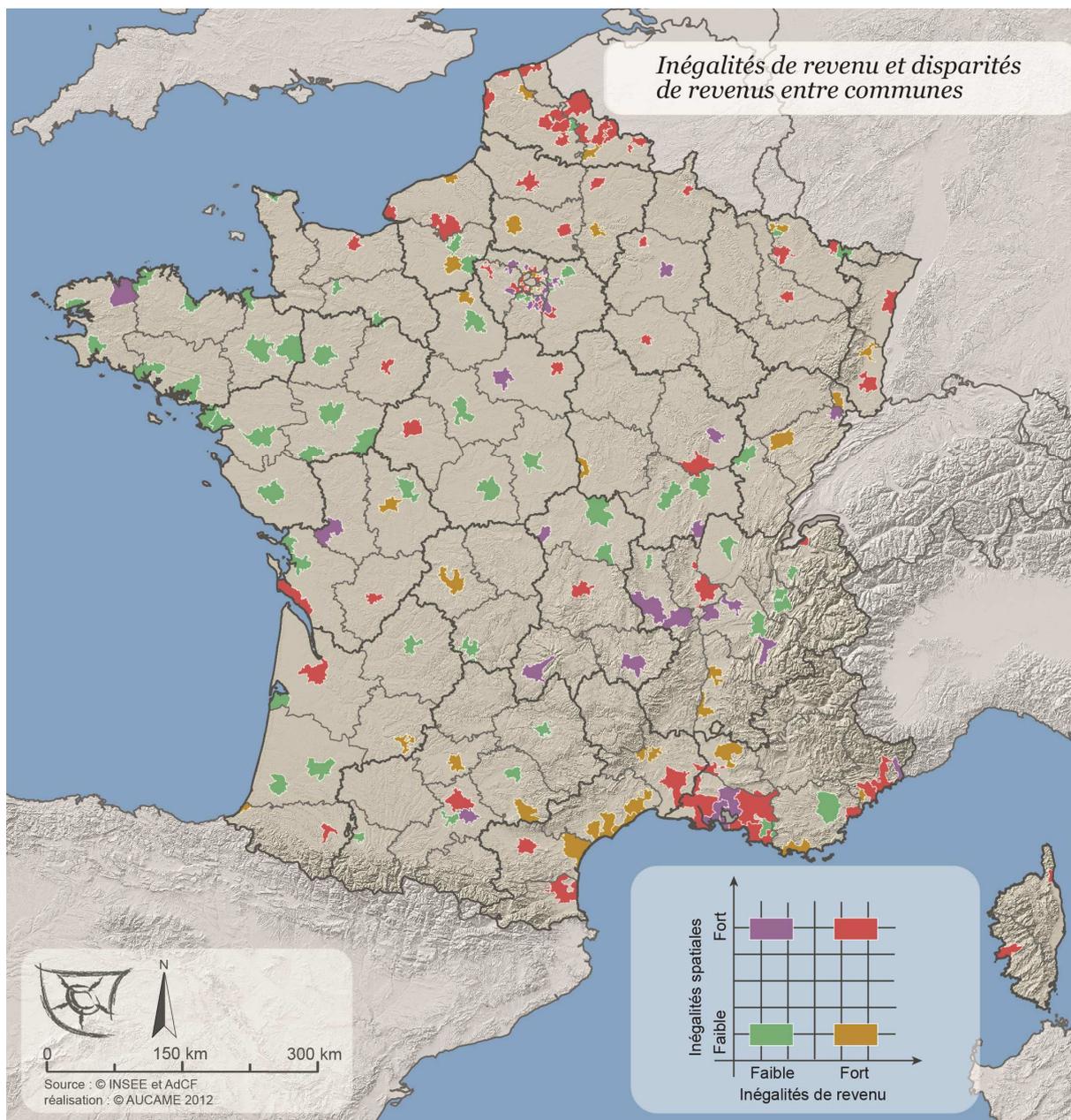
La pauvreté et les inégalités de revenus sont globalement fortes dans les communes de Caen et d'Hérouville Saint-Clair, et contrastent avec le littoral et la couronne périurbaine, au nord et à l'ouest de Caen la mer, où le niveau de revenu est globalement élevé. Les ménages les plus aisés se situent dans cette partie du territoire et dans Caen intra-muros, d'où la forte dispersion de revenus observée. Les communes situées dans le quadrant sud-est de Caen-Métropole affichent des niveaux de revenus plus modestes. Excepté au sein de Caen la mer, les espaces périurbains sont plus homogènes en termes de distribution de revenus, mais les écarts restent importants d'un territoire à l'autre.

En 2011, l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) a réalisé une étude intitulée « Les agglomérations et leur territoire – Dix ans de dynamiques socio-économiques<sup>5</sup> » se basant sur de nombreux indicateurs démographiques, économiques et sociaux. L'analyse concerne les 212 communautés urbaines, communautés d'agglomération et syndicats d'agglomération existants le 1<sup>er</sup> janvier 2011. En termes de cohésion sociale, l'étude montre que Caen la mer fait partie des villes françaises où l'intensité de la pauvreté et les inégalités de revenus sont fortes entre les habitants et entre les communes constitutives de l'EPCI.

L'ADCF cite notamment Caen la mer comme faisant partie des agglomérations les plus inégalitaires au niveau national avec Le Havre, Rouen, la région parisienne notamment le long de la vallée de la Seine, le littoral méditerranéen, le nord et l'est de la France. **Les inégalités sociales et spatiales sont ainsi très marquées au sein de Caen la mer, générant une certaine forme de ségrégation sur le territoire.** Ces disparités sociales et territoriales sont liées en grande partie à la périurbanisation qui tend à spécialiser les espaces, au détriment de la mixité sociale.

---

<sup>5</sup> Etude accessible sur Internet sur le site : [http://www.adcf.org/files/AdCF\\_etude\\_agglos-2011-light.pdf](http://www.adcf.org/files/AdCF_etude_agglos-2011-light.pdf).



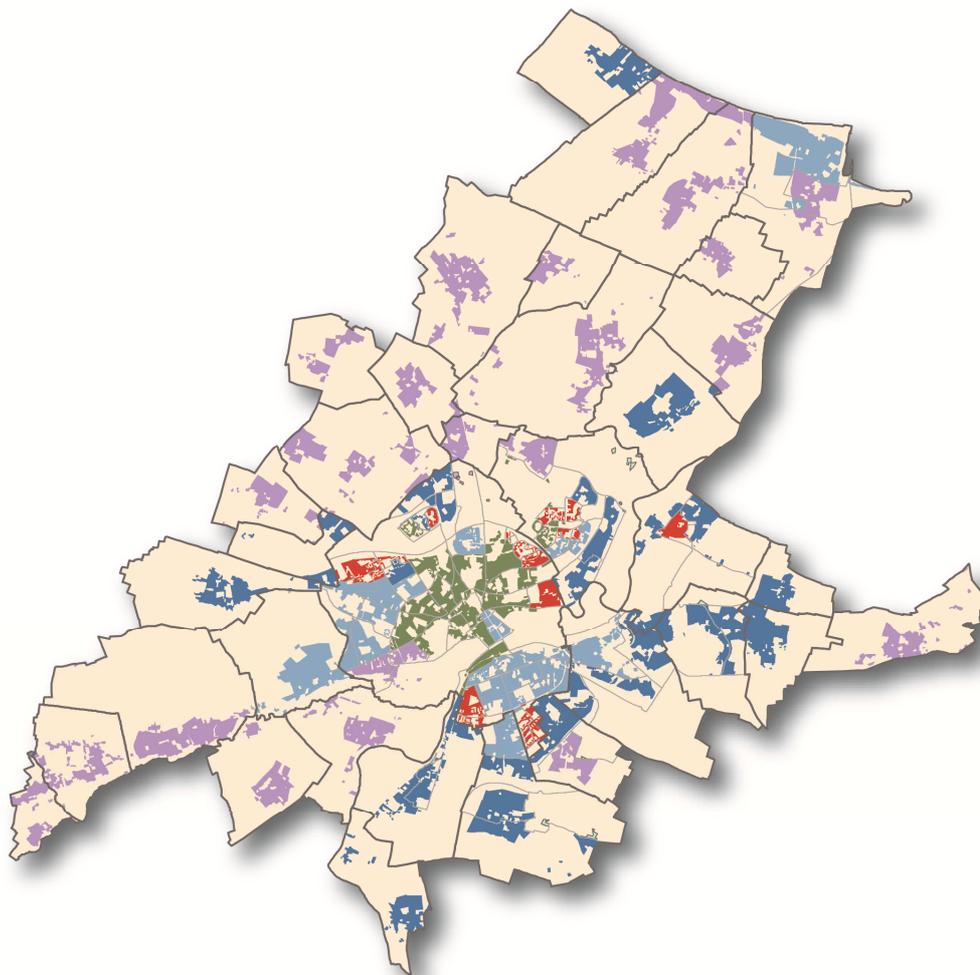
**Dans le cadre des travaux confiés à l’AUCAME pour créer un Observatoire des Solidarités Territoriales**, la Communauté d’Agglomération Caen la mer a souhaité identifier les quartiers les plus en difficulté sur son territoire. Sur le plan méthodologique, une vingtaine d’indicateurs ont été définis en considérant différents marqueurs de la précarité et des difficultés sociales.

Retenue par l’Etat pour définir les nouveaux quartiers prioritaires, la part des habitants vivant sous le seuil de pauvreté constitue un bon indicateur du degré de difficulté d’un territoire, mais d’autres facteurs influent également, de façon plus ou moins prégnante, comme la structure familiale, le logement, l’éducation, l’emploi, les aides sociales, la mobilité etc... D’un point de vue pratique, chaque indicateur a été cartographié et les quartiers défavorisés ont été identifiés en se basant sur des méthodes statistiques d’analyse de données performantes.



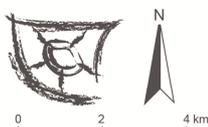
## OBSERVATOIRE DES SOLIDARITES TERRITORIALES

### Caractéristiques socio-économiques des communes et quartiers de Caen la mer



Caractéristiques socio-économiques de type :

-  Quartiers en difficultés
-  Centre-ville
-  Faubourgs
-  Communes industrielles
-  Périurbain



Sources : AUCAME  
réalisation : © AUCAME 2014

Menées sur l'ensemble de Caen la mer, les investigations ont permis de déterminer **cinq types de quartiers et communes au profil socio-économique très marqué**, leur répartition bien différenciée sur le territoire mettent en exergue, comme l'étude de l'ADCF, de fortes inégalités sociales et spatiales dans l'Agglomération.

Au regard des indicateurs utilisés, les quartiers et les communes se différencient fortement selon la structure familiale des ménages, le niveau de revenus et la situation sociale des habitants. Les profils dominants font apparaître des caractéristiques socio-économiques de type « centre-ville », « faubourgs », « périurbain », « communes industrielles » et « quartiers en difficultés », le littoral affichant une certaine hétérogénéité.

Proches de l'Université et bien desservis par les transports en commun, **les quartiers de centre-ville** concentrent un grand nombre d'étudiants et de jeunes actifs, aux revenus souvent limités, habitant pour la plupart dans le parc locatif privé. Côté des jeunes, les personnes âgées sont également très nombreuses, d'où la forte proportion de personnes vivant seules dans ces quartiers. Lorsqu'ils travaillent, les jeunes occupent souvent des emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés etc.) et n'ont pas accès aux logements sociaux en raison de leur incertitude et instabilité professionnelles. Ils se logent par conséquent en centre-ville où l'offre de petits logements est importante, dans un parc parfois vétuste et au confort limité. Le centre-ville est également très prisé par les classes les plus aisées, d'où la forte dispersion de revenus observée dans cet espace urbain.

Cernant le centre-ville, **les quartiers des faubourgs** forment une couronne urbaine dont la population est souvent en pleine recomposition. La forte proportion de personnes seules, de personnes sans diplôme et de ménages sans voiture est liée aux nombreux retraités vivant dans ces quartiers. Socialement, les faubourgs se démarquent par une part relativement élevée de ménages à bas revenus, de chômeurs et d'emplois précaires, de jeunes sans diplôme, mais aussi de familles monoparentales à la situation financière parfois difficile.

Les caractéristiques sont encore plus marquées dans les espaces présentant un profil de type « **commune industrielle** ». Ceinturant la ville, les communes concernées constituent des pôles d'activités économiques majeurs au sein de l'agglomération, en particulier Hérouville Saint-Clair, Blainville-sur-Orne, Colombelles, Giberville, Mondeville, Cormelles-le-Royal, Ifs et Fleury-sur-Orne en contournant Caen d'est en ouest. Ces communes se caractérisent par une forte présence de familles avec enfants, notamment des familles monoparentales aux revenus peu élevés. Les habitants appartiennent plutôt aux « couches populaires » et vivent en grande partie dans les nombreux logements sociaux existants. Le faible niveau de formation et de qualification des habitants, notamment chez les jeunes, pèse sur le chômage.

Enclavés dans le tissu urbain, **les quartiers les plus en difficulté** cumulent les handicaps. Ces quartiers défavorisés se distinguent par le faible niveau de revenus des habitants, la part élevée de ménages à bas revenus, de familles monoparentales, de personnes dépendantes de prestations sociales, de ménages sans voiture, d'emplois précaires, de chômeurs, de jeunes non scolarisés et sans diplôme... Les habitants vivent majoritairement dans des logements sociaux regroupés dans de grands ensembles construits pendant les trente glorieuses. Les inégalités de revenus, la précarité et la pauvreté sont très marquées dans ces quartiers classés, sans surprise, en Zone Urbaine Sensibles (ZUS) ou en Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) dans l'ancien dispositif de la politique de la ville. Peu attractifs, les quartiers en difficulté ont enregistré une forte baisse de population entre 1999 et 2010. La diminution du nombre d'habitants est liée en grande partie au vieillissement de la population en raison du faible taux de rotation dans le parc social, mais aussi aux opérations de renouvellement urbain engagées dont les effets ne se font pas encore pleinement sentir.

**Les quartiers les plus dégradés se situent dans les communes de Caen, Hérouville-Saint-Clair et Colombelles.** Basée sur la quantification des écarts entre communes et IRIS, la méthode statistique employée permet de graduer le niveau de difficultés des quartiers défavorisés :

‣ Niveau de difficulté très élevé

Caen : la Guérinière, la Grâce de Dieu, la Pierre-Heuzé<sup>6</sup>, Chemin Vert<sup>7</sup>  
Hérouville Saint-Clair<sup>8</sup>

‣ Niveau de difficulté élevé

Caen : Saint-Jean-Eudes, Quartier des Boutiques  
Colombelles : centre

A l'exception de Saint-Jean-Eudes et du quartier des Boutiques à Caen, **les quartiers les plus en difficulté identifiés ont été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire** délimitée par l'Etat. Un quartier supplémentaire a été inclus, celui du Calvaire Saint-Pierre, en raison du faible niveau de revenus de la population que révèle le carroyage INSEE dans la partie nord-est.

Outre la délimitation des quartiers en difficultés, la cartographie fait apparaître sur le territoire des poches de pauvreté éparses, limitées souvent à quelques îlots de pauvreté. Une partie des quartiers anciennement présents dans la politique de la ville vont faire désormais l'objet d'une veille active : la plupart de ces quartiers ont un profil de type « commune industrielle » qui met en exergue des difficultés sociales sur le territoire.

---

<sup>6</sup> Partie « sud ». Le niveau de difficulté est considéré comme « élevé » dans la partie « nord ».

<sup>7</sup> IRIS « Champagne » seulement. Le niveau de difficulté est considéré comme « élevé » dans les IRIS « Chemin Vert » et « Chardonnet ».

<sup>8</sup> Quartiers « Belles Portes » et « Grand Parc ». Le niveau de difficulté est considéré comme « élevé » dans les quartiers du « Val Ouest » et « Grand Delle ».

## CARACTERISATION DES QUARTIERS DE CAEN LA MER (1)

### Typologie AUCAME à partir des indicateurs du socle 1 de l'Observatoire des Solidarités Territoriales

Indicateurs	Quartier de type				
	Centre-ville	Faubourg	Industriel	En difficultés	Périurbain
Niveau de revenus	+				++
Scolarisation des jeunes	+				+
Personnes seules	++	+			
Taux d'inactivité	+			+	
Dispersion des revenus	++			+++	
Ménages à bas revenus	+	+		++	
Personnes dépendantes à 100 % de prestations sociales	++	+		+++	
Emplois précaires	+++	+		++	
Ménages sans voiture	++	++		+++	
Taux de chômage		+		+++	
Familles monoparentales		+	++	+++	
Familles monoparentales à bas revenus		+	++	+++	
Jeunes sans diplôme		+	++	+++	
Population sans diplôme		+	+	+++	
Chômage des jeunes			++	+++	
Chômeurs à faible niveau de qualification			+	++	
Logements HLM			+++	+++	
Couples avec enfants			++		+++
Couple sans enfant			+		++

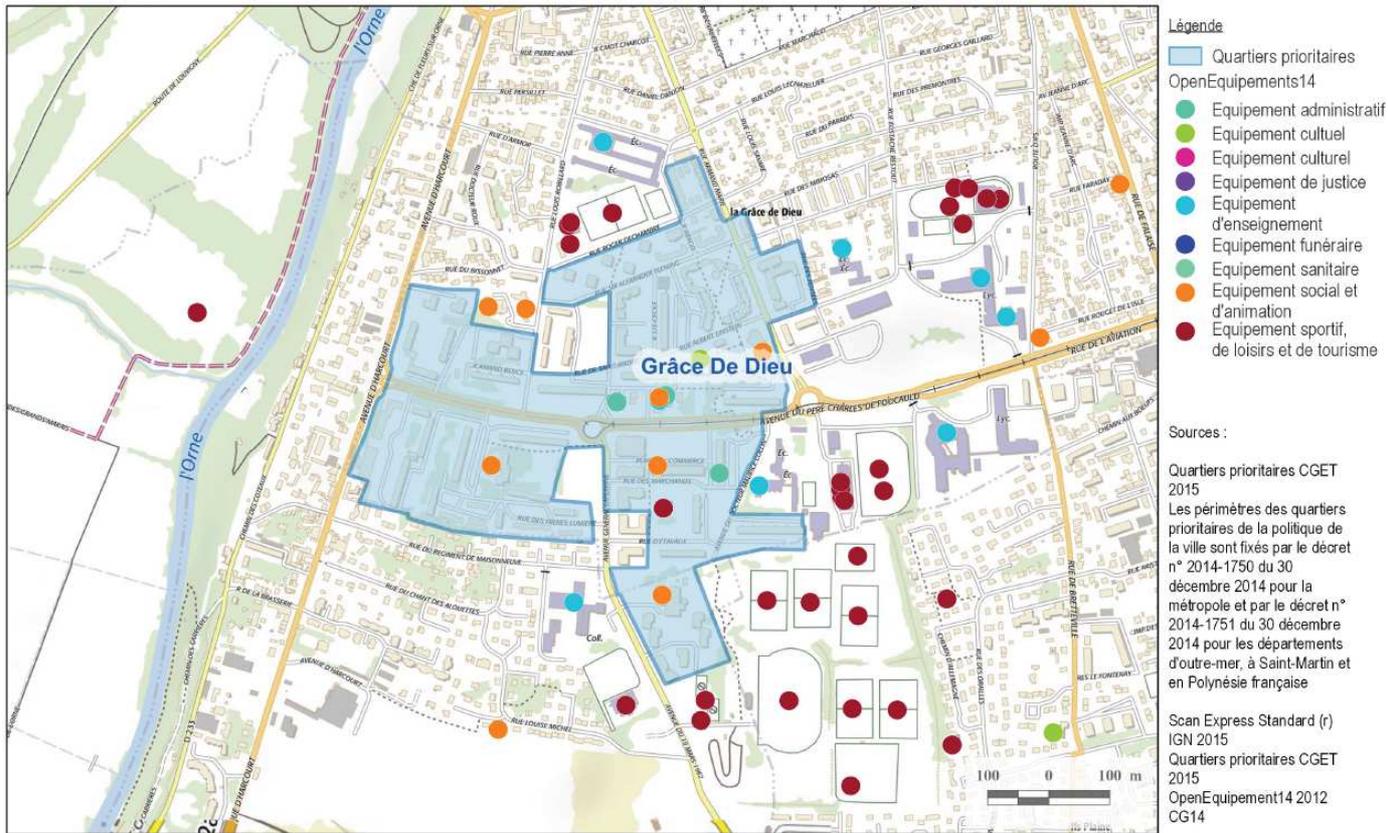
(1) Quartiers et communes de Caen la mer ; l'échelon géographique de base est l'IRIS défini par l'INSEE pour l'analyse des résultats du recensement.

<b>Indice de spécificité</b> : valeur médiane du "quartier type" rapporté à la valeur médiane de l'ensemble des quartiers (multiplié par 100 pour l'exprimer sous forme d'indice).	Surreprésentation	
	100-120	+
	120-150	+++
	150 et plus	+++

**Les espaces périurbains** de Caen la mer, situés principalement à l'ouest et au nord de l'agglomération, se démarquent par le haut niveau de revenus et la forte présence de familles. Le fort taux de scolarisation des jeunes est lié en grande partie au niveau social qui pousse les enfants à poursuivre leurs études. Les communes périurbaines bénéficient depuis longtemps de l'étalement urbain, d'où le nombre important de familles avec enfants, mais aussi de couples sans enfant dont l'installation en périphérie remonte aux premières vagues de périurbanisation caennaise.

# IV. LA NOUVELLE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE CAEN LA MER : PRESENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES, DONNEES COMPLEMENTAIRES

## Caen : La Grâce de Dieu



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS de la Grâce de Dieu	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Grâce de dieu Ouest	2 651	1308	294	559	638	203
Grâce de dieu Sud	1 960	969	220	467	511	123
	<b>4 611</b>	<b>2 277</b>	<b>514</b>	<b>1 026</b>	<b>1 149</b>	<b>326</b>

IRIS de la Grâce de Dieu	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Grâce de dieu Ouest	647	758	288	1 186	794
Grâce de dieu Sud	516	519	309	722	606
	1 163	1 277	597	1 908	1 400

En 1930, cette partie du quartier de Vaucelles est une petite citée pavillonnaire sociale. C'est en 1961, que la Grâce de Dieu voit le jour avec la construction de 758 logements qui remplaceront les baraquements construits après-guerre pour reloger les caennais. En 1963 après la guerre d'Algérie, bénéficiant de l'achèvement de 10 nouveaux immeubles, de nombreux rapatriés s'y installent. Situé au sud de Caen, ce quartier de 60 hectares regroupe aujourd'hui une population en grande difficulté. L'installation d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) perpétue la tradition d'accueil des étrangers sur ce quartier qui a bénéficié des dispositifs ZUS, ZFU, ZSP et ANRU. Sur les 4 611 habitants du quartier prioritaire 22% ont moins de 30 ans, 13% des 15-64 ans sont au chômage et 25 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### Développement économique, insertion, emploi

Pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants de la Grâce de Dieu, un réseau avec les entreprises des zones d'activités proches, celles de la zone d'activité Fresnel et de l'hôtel d'entreprises implantés sur le quartier, reste à construire (immersion, apprentissage, insertion).

Les actions de mobilisation des personnes éloignées de l'emploi du centre social de la CAF sont des leviers importants notamment pour les femmes qui représentent 49 % de la population.

Le centre commercial, qui a bénéficié de l'ANRU n'atteint pas les performances souhaitées et subira la concurrence des nouvelles boutiques qui seront construites sur le site de l'ancienne gendarmerie.

### Cohésion sociale

Le collège Pagnol, inscrit en Réseau d'Education Prioritaire Plus, bénéficie de travaux de rénovation, il est classé pôle d'excellence, ce qui devrait favoriser la mixité et la réussite éducative (section Chinois, sport...).

Le travail sur la parentalité de la CAF doit être soutenu (garderie, pré-emploi, accès aux droits...) tout comme les actions liées à la santé et celles engagées sur les difficultés de langage des 3-4 ans générant des problèmes scolaires avec répercussions sur leur scolarité.

Pour favoriser l'innovation et l'expérimentation éducative, l'association « Le Tunnel » qui exploite une salle de répétition et un studio d'enregistrement peut être un atout à valoriser.

L'éco'appart du CPIE, favorise la prise en compte de l'environnement et de la santé. Cet outil unique sur Caen mérite d'être soutenu.

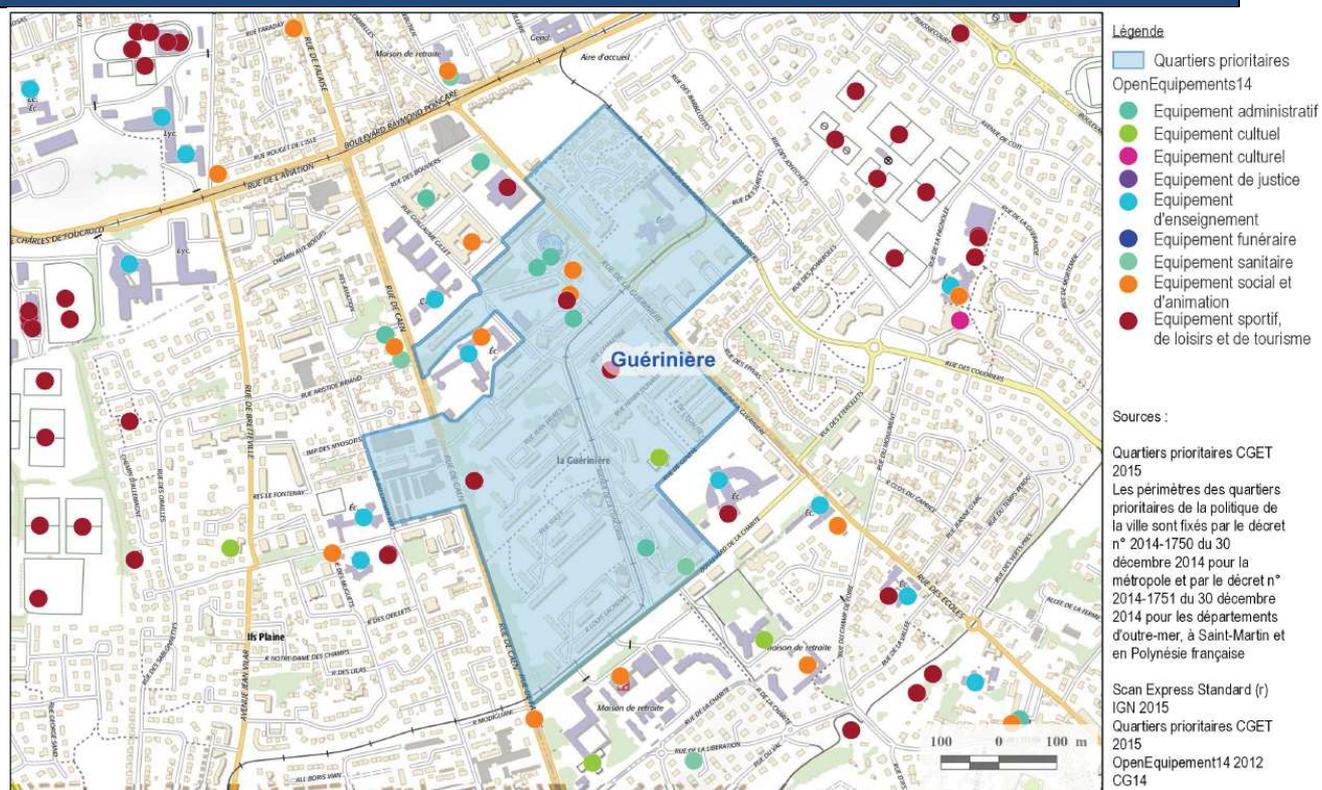
## Cadre de vie

Le programme de rénovation de l'ANRU a permis de désenclaver le quartier. Il reste à faire évoluer l'image de ce quartier pour que des familles acceptent de s'y installer ou d'y rester. Il faut donc faciliter la mixité sociale auprès des nouveaux habitants par des programmes de diversification de l'offre de logement, notamment en accession, sur les sites de démolitions et les friches.

L'intégration du quartier dans la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), permet de répondre à l'insécurité liée aux trafics. Pour prévenir la délinquance et les incivilités notamment dans les lieux publics, les halls d'immeubles et les abords du collège, la ville de Caen a créé instauré un service de médiation. Les jeunes ont besoin d'être accompagnés vers les structures sportives, culturelles, de loisirs... pour leur éviter d'entrer dans les travers de l'économie parallèle.

Les points forts	Les points faibles
Importants travaux de rénovation par l'ANRU toujours en cours.	Image du quartier très négative malgré les évolutions (désenclavement, rénovation...).
Zone d'activité Fresnel, sur la ZFU (tertiaire et artisanat) et un hôtel d'entreprise.	Fragilité du centre commercial malgré le fort investissement du bailleur social, accompagné de l'ANRU et des collectivités.
Quartier inclus dans la zone de sécurité prioritaire de l'agglomération caennaise.	Fort sentiment d'insécurité lié aux trafics et aux incivilités.
Bon réseau d'acteurs du quartier regroupant les associations et les institutionnels.	Une partie de la population en très grande précarité.
Travail important sur la santé avec de nombreux partenaires (alimentation, contraception, activité physique...)	Des grandes barres et des immeubles dévalorisés persistent, auprès de formes urbaines nouvelles.
Quartier proche du centre-ville desservi par le tramway et 3 lignes de bus.	Mixité sociale effective dans ce quartier qui s'est ouvert depuis 6 ans mais qui doit être renforcée, notamment sur la partie Nord du quartier. (N.B : près de 130 logements privés déjà construits sur l'avenue Laperrine, 59 privés programmés au Nord et 331 en cours ou programmés sur secteur le Flem !!).

## Caen : la Guérinière



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS de la Guérinière	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
La Guérinière Est	2 567	1 387	209	471	601	264
La Guérinière Ouest	2 369	1 223	215	432	503	206
	4 936	2 610	424	903	1 104	570

Données INSEE Diplômes, emploi, logement Recensement de la Population mars 2011

IRIS de la Guérinière	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
La Guérinière Est	943	544	410	1 321	1 288
La Guérinière Ouest	687	520	330	875	789
	1 630	1 064	740	2 196	2 077

Le quartier de la Guérinière a été officiellement rattaché à la commune de Caen en 1951 pour aménager les premiers grands ensembles. En 1962, La Guérinière devient l'espace d'expérimentation des nouvelles techniques de construction de masse. Un ensemble de 36 immeubles répartis sur moins de 32 hectares regroupant 11 % de la population caennaise est ainsi créé.

Situé au sud de Caen, ce quartier de 58 hectares regroupe aujourd'hui les populations en situation socio-économique les plus touchées par la précarité. Il a bénéficié des dispositifs ZUS, ZFU, ZSP et ANRU.

Sur les 4 936 habitants du quartier prioritaire 18% ont moins de 30 ans, 15% des 15-64 ans sont au chômage et 33 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme. Ces deux derniers taux étant les plus importants de l'agglomération tout comme celui de familles monoparentales (11,5 %) et du taux le plus bas de personnes de 15-64 ans en activité (21,5 %).

### **Développement économique et emploi**

Les partenaires du quartier ont engagé des actions avec les collectifs d'habitants leur permettant de travailler sur l'estime de soi, le pré-emploi et l'accès aux droits, notamment par des ateliers de remobilisation véhiculant une image positive bien au-delà du quartier (Broc à DD, Forum insertion et formation...) coordonnés par le centre CAF.

Pour éloigner les jeunes du trafic de stupéfiants, l'accompagnement vers l'emploi ou la formation doit être soutenu (Ateliers chantier d'Insertion Chemins de traverses, les chantiers éducatifs...)

### **Cohésion sociale**

Il est essentiel d'endiguer le trafic de stupéfiants du quartier et de favoriser les liens entre les habitants. Les actions portant sur la parentalité et l'accompagnement vers l'école seront à soutenir. Le dispositif "Ouvrir l'Ecole aux Parents" permet aux parents de bénéficier de cours de français dans l'enceinte du collège Guillaume de Normandie.

Il faut maintenir une présence auprès des jeunes quittant l'école primaire, en favorisant les inscriptions dans les associations sportives ou culturelles, la MJC, les centres de loisirs car c'est souvent à ce stade que la délinquance peut s'installer.

Le centre CAF a développé des actions sur les problématiques liées à la santé, notamment sur l'équilibre alimentaire, le rapport au corps et à l'effort des jeunes, moyens permettant la prévention de la santé, la parentalité et le lien social.

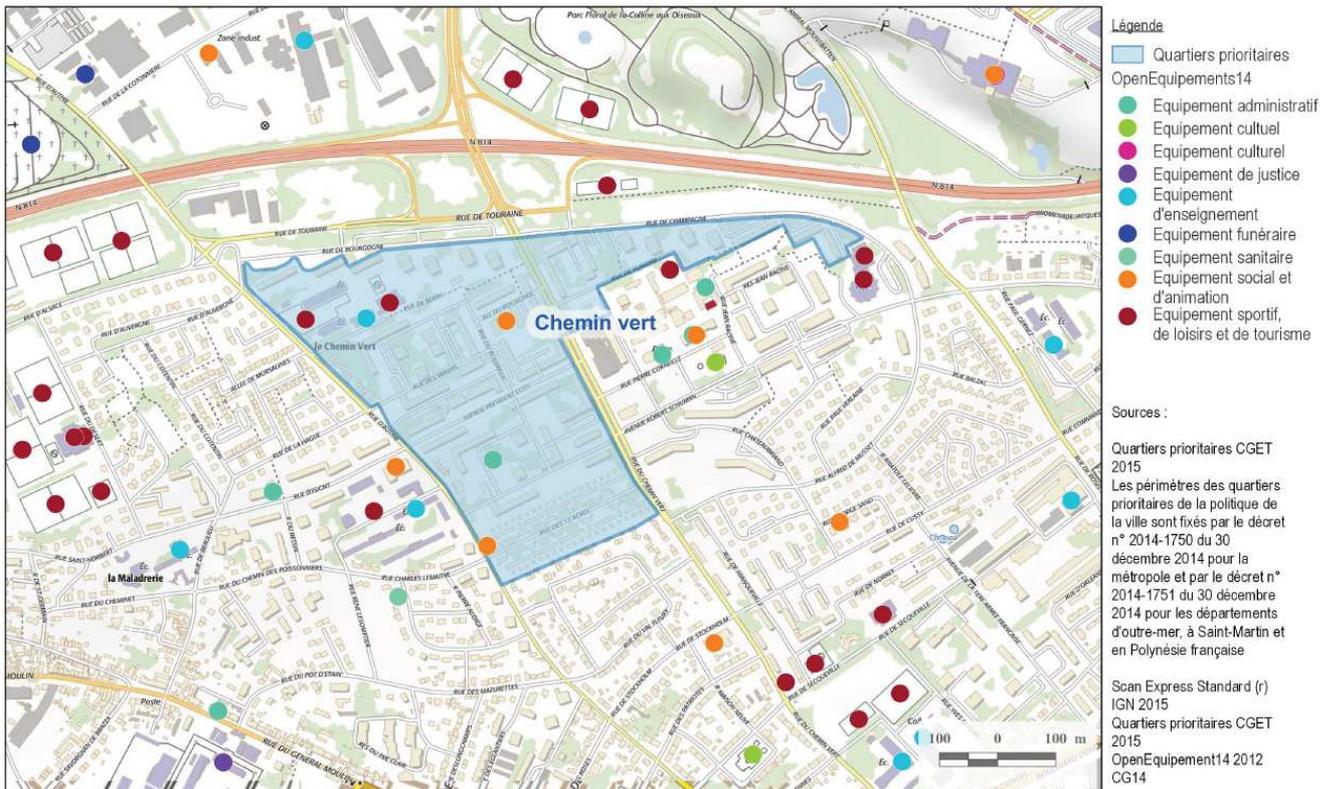
### **Cadre de vie**

La rénovation urbaine n'a pas permis d'intégrer les nouveaux habitants à la vie du quartier (école, commerces, structures...) peut être parce que les nouveaux programmes de logements ont été réalisés en périphérie du quartier, sur les franges. Le projet en cours sur la Place de la Liberté en cœur de quartier est primordial pour rendre attractif la Guérinière, en particulier par un appareil commercial dynamisé et ainsi générer du lien social. La gestion urbaine de proximité mise en place, consolide déjà le vivre ensemble.

Pour prévenir la délinquance, la ville de Caen a mis en place un service de médiation dans les lieux publics, les halls d'immeubles... qui connaissent des tensions générant une mauvaise image du quartier.

Les points forts	Les points faibles
Importants travaux de rénovation ANRU et de désenclavement toujours en cours.	Quartier en réhabilitation mais les habitants ne sont pas acteurs de ces changements.
Les habitants ont un fort sentiment d'appartenance à ce quartier.	Une partie de la population est en très grande fragilité économique et sociale.
2 maternelles et élémentaires, 2 classes passerelles, 1 collège.	Population souvent peu ou pas diplômée.
Fermeture de l'école des Cormorans, les locaux devraient servir aux projets associatifs.	La mixité sociale n'est pas encore acquise, en particulier en cœur de quartier.
La MJC a engagé un travail auprès des pré-ados avec une nouvelle salle pour les accueillir.	Image du quartier très négative pour les populations extérieures (trafics, pauvreté).
Quartier inclus dans la zone de sécurité prioritaire de l'agglomération caennaise.	ZFU, les activités de services et administrations ont peu d'impact sur la dynamique du quartier.

## Caen : Le Chemin Vert



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS du chemin vert	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Chardonneret	1 452	797	84	311	379	147
Champagne	1 655	910	138	378	409	179
	3 107	1 707	222	689	788	326

Données INSEE Diplômes, emploi, logement Recensement de la Population mars 2011

IRIS du chemin vert	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Chardonneret	277	474	171	662	561
Champagne	345	403	256	669	652
	622	877	427	1 331	1 213

Le Chemin Vert est resté fortement rural jusqu'au XXème siècle. En 1965, face à l'accroissement de la population caennaise, un nouveau quartier de 4 000 logements et une zone industrielle sont créés en périphérie du centre-ville.

Situé au nord de Caen ce quartier, d'une superficie de 91 hectares, a gardé de nombreux espaces verts. Il peut être décomposé en deux sous-ensembles, une partie pavillonnaire et une autre composée d'un habitat social regroupant une population en grande difficulté. Le Chemin Vert a bénéficié du CUCS en priorité 1 de l'agglomération caennaise.

Sur les 3 107 habitants du quartier prioritaire 22% ont moins de 30 ans, 14% des 15-64 ans sont au chômage et 20 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### Développement économique et emploi

Le Chemin vert bénéficie d'une importante zone d'activité, des passerelles avec les entreprises proches, permettraient de faciliter l'accès à l'emploi par la mise en place de réseaux (immersion, apprentissage, insertion).

La régie de quartier qui vient de s'implanter doit trouver sa place et son développement doit être soutenu.

### Cohésion sociale

Le Chemin Vert est constitué d'ensembles locatifs et de résidences privées. Les habitants du périmètre prioritaire sont en grande précarité et restent à l'écart du reste de la population. La nouvelle salle d'animation culturelle et sa résidence d'artistes, devrait favoriser la mixité sociale et l'ancrage des jeunes sur les activités culturelles. L'ouverture provisoire des locaux de l'ancien collège Jacquard à des associations doit accentuer ce processus et favoriser l'initiative des habitants (Régie de quartier, La Centrifugeuse...).

La paupérisation de certains habitants, notamment de familles monoparentales, accentue les difficultés d'accès aux soins. La municipalité favorise la mise en place d'un pôle de santé. Une épicerie solidaire l'Epi Vert accompagne les habitants dans leur prise en charge en favorisant la sécurité alimentaire, l'estime de soi et la citoyenneté.

La mise en place d'un conseil local de santé mentale est une nécessité pour le quartier qui souhaite faciliter la coordination avec l'EPSM, la ville et la police, pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques, générant régulièrement des troubles de voisinages.

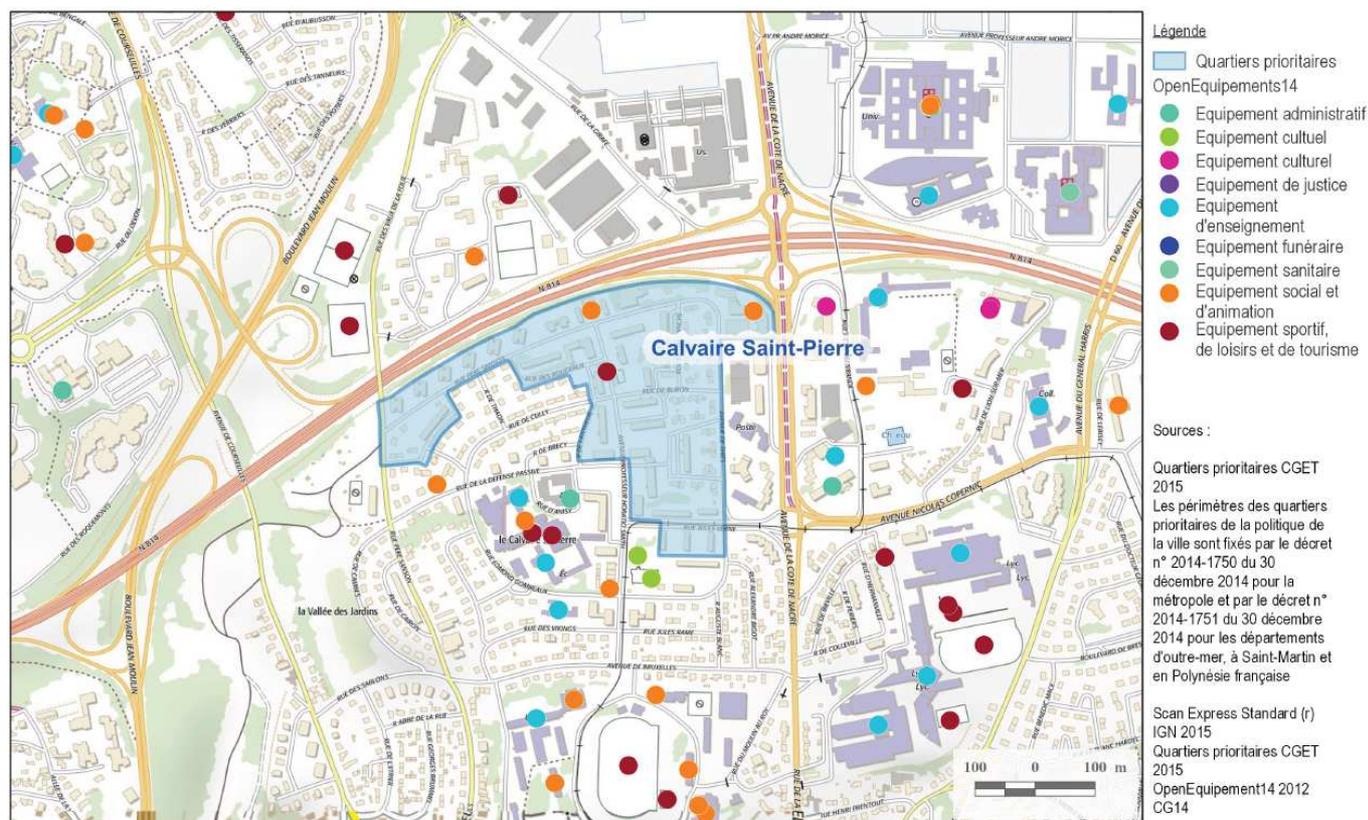
### **Cadre de vie**

Le Chemin Vert est un espace à dynamiser par la requalification urbaine, comprenant une intervention sur la forme du bâti et son confort, sa typologie (majorité de grands logements) et sur des espaces collectifs très lâches. Les habitants doivent devenir de véritables acteurs de la vie du quartier notamment par l'appropriation de la Gestion Urbaine de Proximité. Pour ouvrir un dialogue constructif, un pré requis consiste à lutter contre la prolifération des cafards et des rats, afin d'envisager une co-construction sereine.

La sensibilisation de la population aux enjeux du renouvellement urbain initiée en 2014 avec une résidence d'architectes est à poursuivre notamment sur l'axe éducatif (Mini Citylab).

<b>Les points forts</b>	<b>Les points faibles</b>
Quartier multifonctionnel (habitat, entreprises, commerces) la municipalité a lancé un projet de développement territorial en 2008.	Quartier mixte (ensembles et résidences privées) dont la population ne se brasse pas.
Installation provisoire d'un pôle culturel dans l'ancien collège Jacquard (1/9/13)	Fermeture du collège Jacquard et fin du réseau Eclair.
Nombreux équipements sportifs et culturels	Vétusté de certains équipements sportifs.
MJC bien implantée sur le quartier avec bonne participation des jeunes et création d'une salle culturelle.	Non desservi par le tramway mais bénéficie de 5 lignes de bus.
Tissu associatif de bonne qualité.	Forme urbaine typique des grands ensembles. N'a pas bénéficié du programme ANRU

## Caen : Le Calvaire Saint Pierre



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS du Calvaire Saint-Pierre	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Calvaire Saint-Pierre	3 012	1 581	208	1 080	629	159

Données INSEE Diplômes, emploi, logement Recensement de la Population mars 2011

IRIS du Calvaire Saint-Pierre	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Calvaire Saint-Pierre	337	972	334	1 665	521

Le nom du quartier vient d'une croix monumentale érigée sur la route de la Délivrande et reconstruite après la bataille de Caen en mémoire des victimes du conflit.

Dans les années 1950-1960, la population de Caen est marquée par l'un des plus forts taux de croissance de France. Une nouvelle zone d'habitat de 1 400 logements est programmée entre le futur boulevard périphérique nord et l'université (actuel campus 1 de Caen).

Sur les 3 012 habitants du quartier prioritaire 36% ont moins de 30 ans, 11% des 15-64 ans sont au chômage et 11 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### **Développement économique et emploi**

Une partie de la population est en grande précarité et en fragilité pour accéder à l'emploi.

### **Cohésion sociale**

Tissu associatif un peu pauvre pour développer des projets culturels, sportifs en direction des jeunes alors même que ce quartier est composé de 36 % de moins de 30 ans.

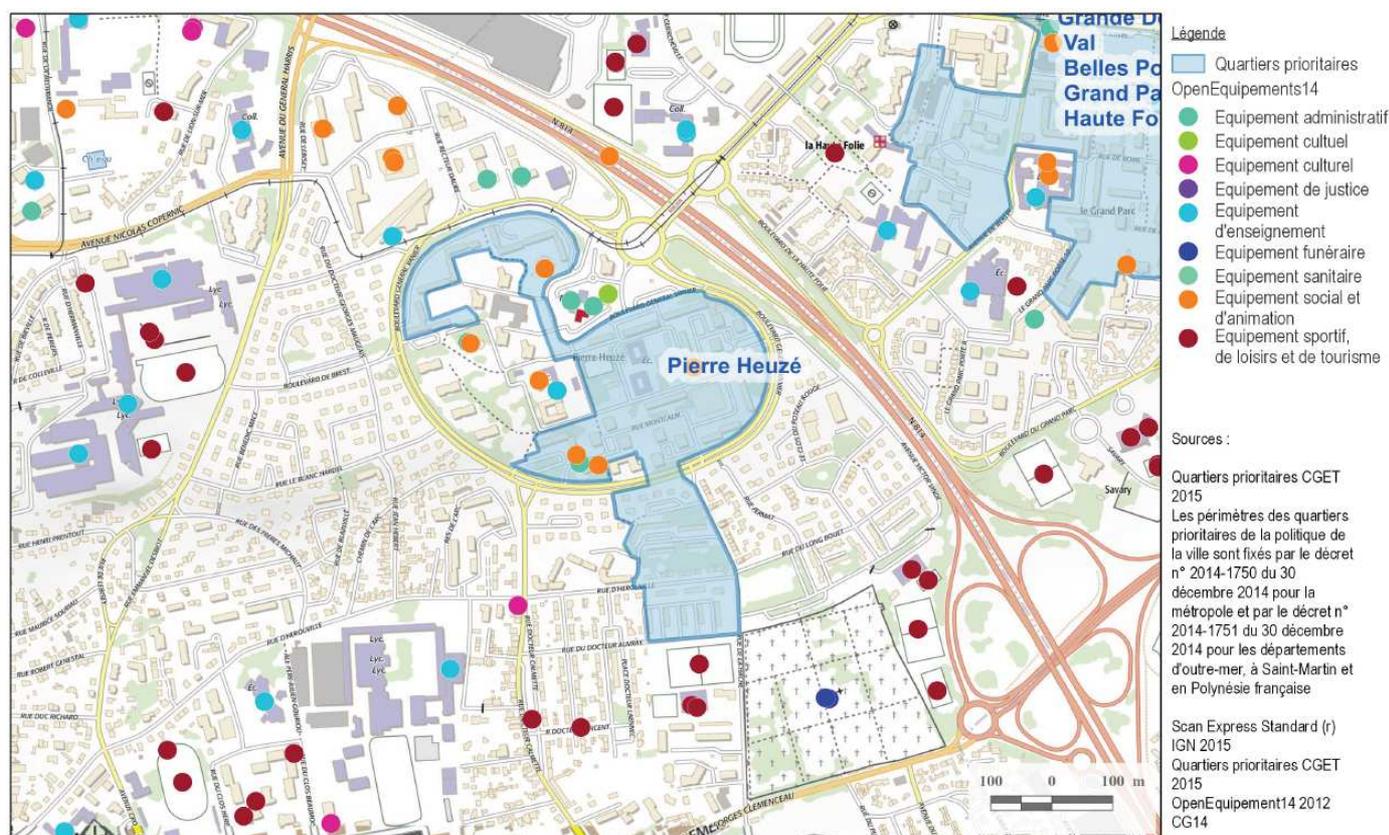
La rénovation urbaine a notamment permis une évolution positive du lien social par des manifestations sportives ou culturelles sur la place du marché.

### **Cadre de vie**

Le quartier, de par sa situation entrée nord proche de l'université, bénéficie d'une bonne attractivité résidentielle. Celle-ci a été renforcée par le passage du tram et les travaux de rénovation urbaine. Afin d'éviter un phénomène de « gentrification » par la relégation des populations les plus défavorisées vers le nord, il est nécessaire de continuer la transformation urbaine en diversifiant les programmes de logements sur l'ensemble du quartier vécu.

<b>Les points forts</b>	<b>Les points faibles</b>
Mixité des populations entre les zones HLM et pavillonnaire et présence d'étudiants.	Situations de précarité importantes.
Bon niveau d'équipements, de commerces et de services.	Absence de professionnels dans le domaine de la prévention spécialisée.
Quartier bien desservi par le tramway.	
Travaux en cours dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain.	

## Caen : La Pierre Heuzé



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS de Pierre Heuzé	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Pierre Heuzé Nord	1 792	1 040	169	361	432	142
Pierre Heuzé Sud	2 921	1 498	425	1 524	410	165
	4 713	3 538	694	1 885	842	307

Données INSEE Diplômes, emploi, logement Recensement de la Population mars 2011

IRIS de Pierre Heuzé	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Pierre Heuzé Nord	261	566	206	874	539
Pierre Heuzé Sud	292	480	199	1 113	551
	553	1 046	405	1 987	1 190

Jusque dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur a gardé une vocation agricole. Sur le site, on trouvait une ancienne carrière de pierre de Caen appartenant à un nommé Heuzé, ce qui donna son nom à ce lieu-dit.

Afin de faire face à un accroissement massif de la population caennaise, une nouvelle zone d'habitat de 1 500 logements est construite dans les années 1970, à proximité du futur boulevard périphérique nord et d'Hérouville-Saint-Clair, le quartier de la Pierre Heuzé.

Enclavé au milieu d'un boulevard circulaire, cette ancienne ZUP (zone à urbaniser en priorité), classée en Zone de Redynamisation Urbaine connaît des difficultés en partie liées à un habitat concentré et essentiellement social dont la précarité touche une grande partie de ces habitants.

Sur les 4 713 habitants du quartier prioritaire 40% ont moins de 30 ans, 6% des 15-64 ans sont au chômage et 12 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### **Développement économique et emploi**

Le quartier est peu ouvert sur l'extérieur, les commerces, places, espaces verts sont au cœur du quartier.

Une partie de la population, à très faible niveau de qualification, a besoin d'actions sur l'accès aux droits, l'emploi et la formation.

### **Cohésion sociale**

Une population très précaire et captive du logement social, réclame une attention particulière et la mise en place d'un outil de développement social (insertion, retour à l'emploi, accès aux services...)

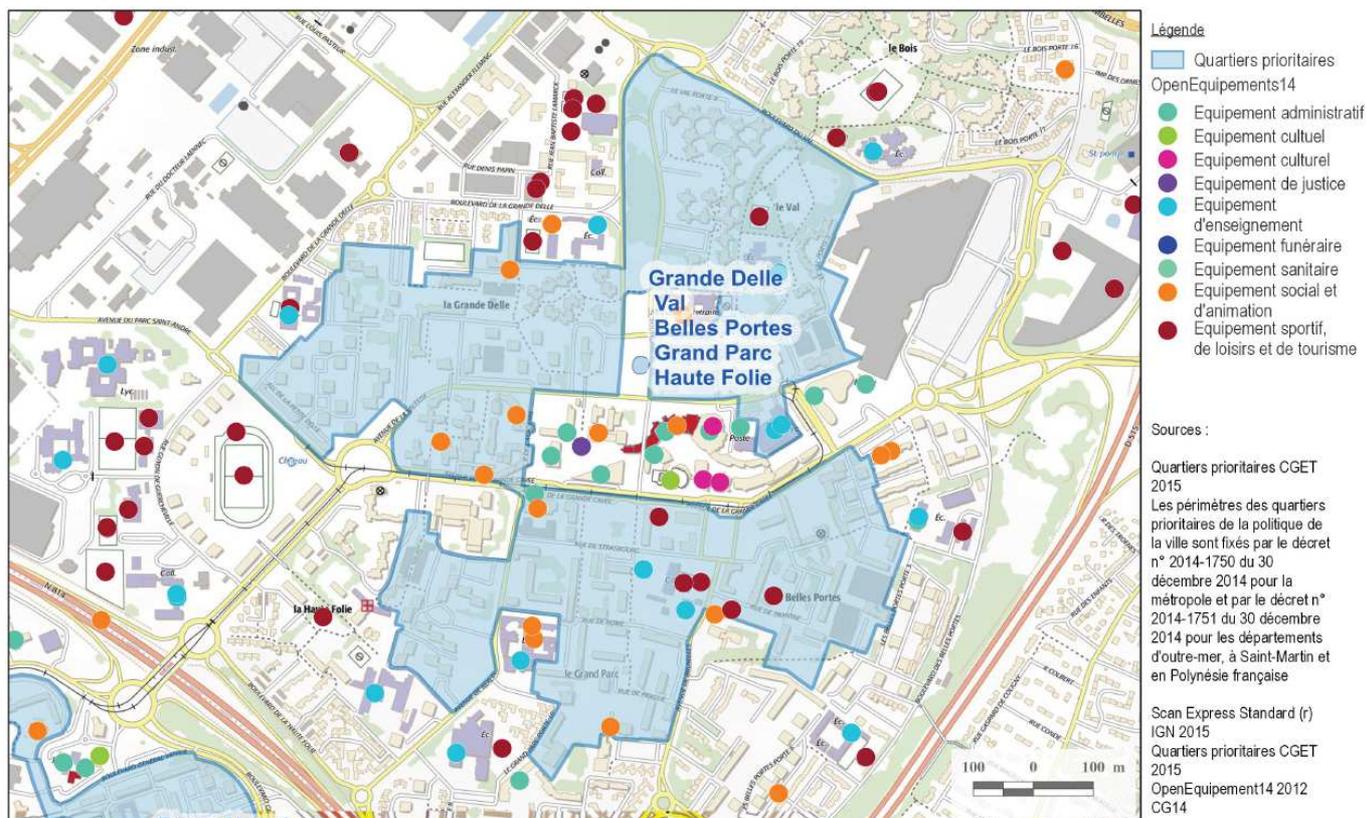
Animation socio-éducative destinée aux jeunes (40 % de la population, taux le plus important des quartiers prioritaires de Caen la Mer) repose sur une seule association l'Association Mieux vivre ensemble et détente (AMVD).

### **Cadre de vie**

L'intervention ANRU sur le « rognon » a constitué à requalifier le cœur du quartier et réhabiliter 950 logements sociaux. Ce quartier desservi par le tram au nord, n'a pas été désenclavé. Les réhabilitations rendant aujourd'hui plus difficiles des interventions lourdes, une intervention sur de petits collectifs très vétustes au sud du quartier paraît nécessaire (la Hache et Camille Guérin).

<b>Les points forts</b>	<b>Les points faibles</b>
Part importante de jeunes dans le quartier.	Faible niveau de qualification.
Offre de services et d'équipements satisfaisante.	Manque de dynamisme du centre commercial.
Le quartier a bénéficié d'une opération de renouvellement urbain par l'ANRU.	Quartier restant enclavé.
Mixité sociale sur le quartier, au nord des logements privés, au sud des logements sociaux.	Logements peu adaptés à une population vieillissante (absence d'ascenseurs...).

## Hérouville Saint Clair : Grande Delle, Val, les Belles Portes, Grand Parc, Haute Folie



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS Hérouville	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Val Ouest	1759	979	142	357	439	134
Grande Delle	2555	1370	185	738	620	200
Haute Folie et Centre-Ville	2988	1497	382	1720	555	126
Grand Parc	755	378	109	171	172	61
Belles portes	1384	706	218	255	331	107
	<b>9441</b>	<b>4930</b>	<b>1036</b>	<b>3241</b>	<b>2117</b>	<b>628</b>

IRIS Hérouville	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Val Ouest	317	573	200	809	641
Grande Delle	372	997	213	1116	588
Haute Folie et Centre Ville	246	927	253	1395	256
Grand Parc	175	151	90	299	273
Belles portes	344	332	171	505	486
	1454	2980	927	4124	2244

En 1960, Hérouville Saint Clair devient l'une des trois « zones à urbaniser en priorité » de l'agglomération caennaise et un centre de création architecturale, encourageant l'imagination des architectes et des promoteurs, notamment par l'organisation de concours architecturaux.

Une attention particulière a été portée à l'habitat qui, par son mélange entre logement collectif et individuel, a favorisé une mixité sociale. Puis la ville s'est équipée peu à peu d'infrastructures scolaires, administratives et culturelles.

Sur les 9 441 habitants du quartier prioritaire 34% ont moins de 30 ans, 10% des 15-64 ans sont au chômage et 15 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### Développement économique et emploi

La ville d'Hérouville Saint Clair œuvre à la synergie des différents organismes liés à l'emploi implantés sur son territoire et la municipalité est très impliquée dans un travail sur l'insertion professionnelle, notamment par la mise en place de forum et de matinées de l'emploi qui attirent un large public. Des associations elles aussi mènent des actions en faveur de l'emploi, notamment, « La Voix des Femmes », en mettant en place des actions de re-mobilisation pour un public éloigné de l'emploi. Une crèche municipale a institué des plages d'ouvertures pour répondre aux horaires de travail atypiques de certains parents.

### Cohésion sociale

Une dynamique est présente sur le territoire pour travailler sur le lien social afin que la cohabitation entre les différentes générations soit facilitée, un pôle de cohésion sociale et de nombreuses associations agissent en ce sens. La collectivité travaille actuellement à la mise en place des conseils citoyens.

Sur la commune d'Hérouville où 79 nationalités sont présentes, des forums de l'égalité sont organisés tous les deux ans, des entreprises y ont signé la charte de l'égalité, des associations œuvrent également pour dispenser des cours de français. L'Education Nationale, pilote dans le Calvados en 2009 avec le dispositif "Ouvrir l'Ecole aux Parents" permet aux parents de bénéficier de cours de français, d'apprentissage sur la citoyenneté ainsi qu'une appréhension des méthodes éducatives. Ces cours sont dispensés dans l'enceinte du collège Mandela fréquenté par leurs enfants.

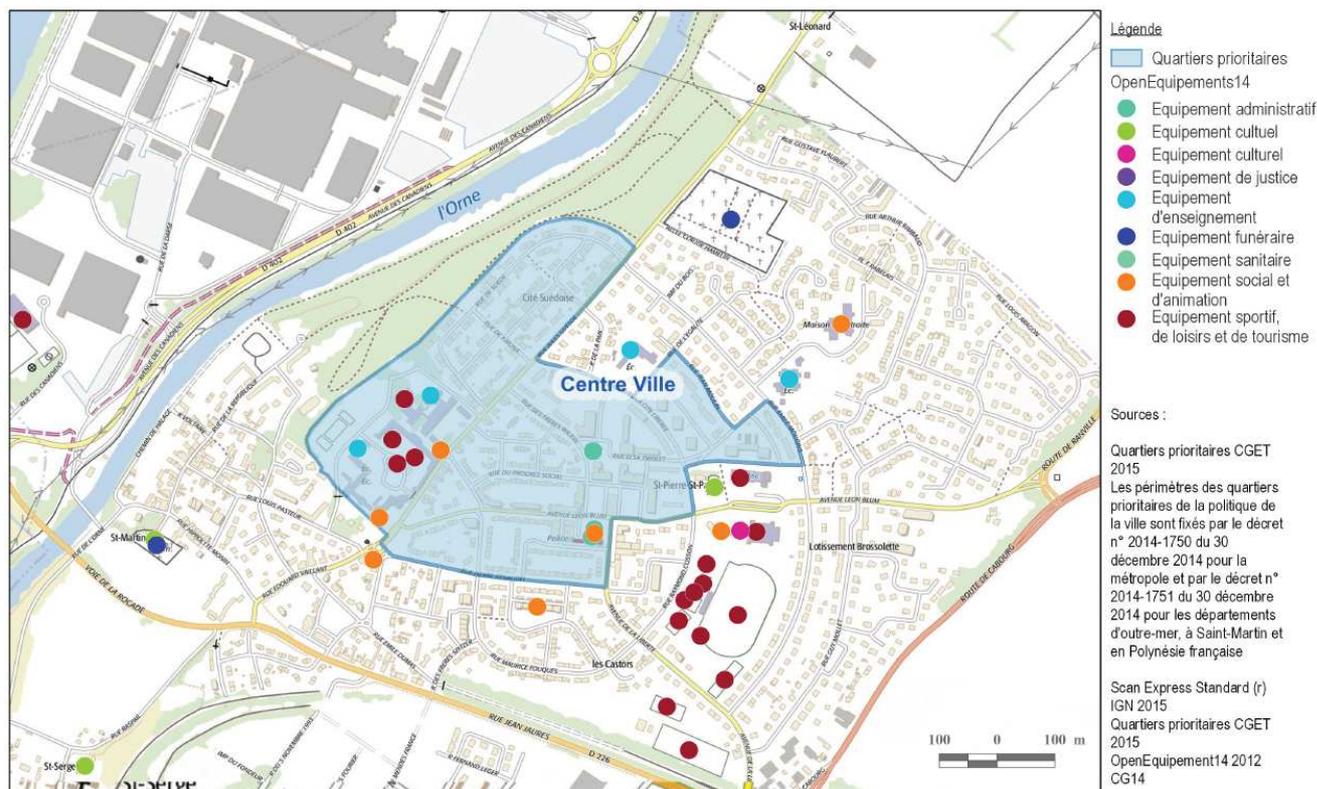
## Cadre de vie

Afin d'améliorer le cadre de vie, des engagements existent avec les bailleurs sociaux et les services référents de la DDTM pour travailler sur la réhabilitation des logements les plus vétustes notamment. Un travail est également engagé concernant la gestion urbaine de proximité. Les effets collatéraux de la transformation urbaine des ZUS ont conduit à une paupérisation du quartier de la Grande Delle et une déqualification des logements et de l'attractivité de la Haute Folie. Il convient également de porter une attention particulière dans l'attribution des logements sociaux. Le travail de sensibilisation au cadre de vie et à l'architecture mené avec les écoles est à poursuivre également.

La mise en place de la ZSP a eu un impact sur la baisse de la délinquance sur tout le territoire hérouvillais. Il convient bien évidemment de rester attentif. Si cette baisse de la délinquance est un point fort, il est important de souligner malheureusement un point faible commun à tous les quartiers prioritaires de la ville, la hausse des violences intrafamiliales, liées, pour beaucoup, à des difficultés de nature économique.

Les points forts	Les points faibles
79 nationalités sur le territoire, brassage des habitants.	
Equipements sportifs, espaces verts publics de qualité appréciés des habitants.	
Une rénovation urbaine importante.	Vétusté des logements privés et notamment des logements pavillonnaires.
Tissu associatif fort au service des habitants des différents quartiers.	Fragilité financière de certaines associations.
	Forte augmentation des violences intrafamiliales.

## Colombelles : Le centre-ville



Données INSEE Population municipales révisées Recensement de la Population mars 2011

IRIS de Colombelles	Population	Population Femmes	Population Etrangers	Population 15-29 ans	Nombre Familles	Nb familles monoparentales
Le Centre	1232	671	42	206	340	56

Données INSEE Diplômes, emploi, logement Recensement de la Population mars 2011

IRIS de Colombelles	Pop > 15 ans, non scolarisée, sans diplôme	Population 15-64 ans active-occupée	Chômeurs 15-64 ans	Nombre résidences principales	Nombre résidences principales HLM
Le Centre	319	393	94	585	386

Pendant la guerre, la ville de Colombelles fut sinistrée à 80%, sa reconstruction durera douze ans. L'activité industrielle connaîtra son apogée dans les années 60-70 avec la SMN, une cimenterie et l'implantation de la SAVIEM (aujourd'hui Renault Trucks).

La crise structurelle qui toucha la sidérurgie au milieu des années 70 n'épargna pas la SMN qui ferma en *novembre 1993*. Cet évènement fut dramatique pour Colombelles dont la majorité de la population y était employée. Depuis 2007, l'ancien site de l'usine accueille un campus

technologique. La commune est engagée dans un programme de renouvellement urbain financé par l'ANRU. 227 logements sociaux du centre-ville vont être démolis et reconstruits sur site et hors site.

Sur les 1 232 habitants du quartier prioritaire 17% ont moins de 30 ans, 8% des 15-64 ans sont au chômage et 26 % des plus de 15 ans sont non scolarisés ou sans diplôme.

### **Développement économique et emploi**

La ville de Colombelles souffre encore de la « stigmatisation » d'une désindustrialisation. Des actions sont menées dans le cadre de la re-mobilisation à l'emploi. A noter également un travail important engagé sur la mobilité, en effet la présence de passages plus fréquents des transports en commun ont permis de rapprocher Colombelles des différents services de l'agglomération caennaise.

### **Cohésion sociale**

Si Colombelles est doté d'un tissu associatif important, celui-ci ne répond pas forcément aux besoins d'un public en recherche d'insertion professionnelle. Les associations présentes sur le territoire sont plus des associations sportives. La ville connaît un boom démographique notamment après la sortie de terre de deux nouveaux quartiers, l'un rattaché au Plateau et l'autre étant l'espace reconverti de l'ancien site de la SMN. Un enjeu est également important sur ce territoire à savoir celui de l'égalité homme-femme, un travail est mené notamment afin d'offrir une meilleure offre de garde aux mères de familles.

### **Cadre de vie**

Le travail de transformation du centre-ville a permis de créer une certaine attractivité résidentielle qu'il convient de confirmer par des programmes d'accession à la propriété en cours, afin de garantir la mixité sociale.

Une réhabilitation lourde des collectifs du « groupe Allende - Foyers Normands » devra être réalisée.

Si la situation à Colombelles n'est pas explosive, il convient malheureusement de noter une montée en puissance de la délinquance juvénile, liée aux problèmes de jeunes en décrochage scolaire. A noter également les effets collatéraux de la rénovation urbaine à Hérouville Saint Clair qui a déplacé un public fragile vers la ville de Colombelles.

<b>Les points forts</b>	<b>Les points faibles</b>
Territoire à proximité de Caen et au cœur de l'agglomération caennaise, porteur d'enjeux métropolitain étant proche du nouveau quartier de la Presqu'Île	Site éloigné des pôles majeurs d'emploi avec une population pas assez importante pour justifier de transports en commun plus efficaces
Une population solidaire, dans la tradition ouvrière de la SMN	Population précaire, peu formée et peu mobile
Territoire porteur d'une population jeune (présence de familles)	Des équipements scolaires en perte de vitesse.
Un centre-ville parfaitement équipé	